

Textes :

- 1) De l'organisation
- 2) L' idéologie et l' organisation
- 3) L' organisation fédéraliste libertaire
- 4) Contribution à l'élaboration d'un manifeste anarchiste-révolutionnaire
- 5) Intervention au Congrès de 1960 de la FA
- 6) Biographie

DE L 'ORGANISATION

"Il faut (se convaincre) qu'on ne peut être à la fois contre et pour l'organisation. Il faut se résoudre à choisir... Pour ma part, je classe avec les anti-organisateurs, les organisateurs qui ont peur de l'organisation. C'est clair. Ainsi les choses se trouvent simplifiées. On sait où l'on va et avec qui on y va."

DE L'ORGANISATION DANS SES PRINCIPES GENERAUX

Pour tout être de bon sens, raisonnable et raisonnant, marchant de ses deux pieds sur la terre des hommes, le principe même de l'organisation apparaît comme l'évidence la moins contestable, la moins discutable.

Et, en fait, fort peu d'hommes nient cette nécessité - à part quelques individualistes se réclamant de Stirner. Mais ces individualistes - dont E. Armand fut jusqu'à sa mort le porte-parole le plus authentique - furent et demeurent logiques avec eux-mêmes: récusant le principe même de l'organisation, ils refusent d'adhérer à une organisation quelconque, serait-elle dépourvue de toutes structures.

Avec ces individualistes - peu nombreux, je le répète, mais parfaitement conséquents - pas de problèmes: anti-organisationnistes, ils affirment et proclament leur refus d'adhérer - et à plus forte raison de s'intégrer - dans une formation collective qui, même dépourvue de discipline contraignante, exprime la négation de leurs conceptions.

Les problèmes - et la confusion - commencent à partir du moment où des camarades se définissant comme individualistes, donc adversaires par principe de toute espèce d'organisation, prétendent néanmoins s'intégrer à celle-ci. Et pourquoi faire ? Pour y proclamer leur refus de s'organiser. De sorte qu'on peut affirmer que, ou bien ces camarades sont inconscients d'une telle contradiction - et c'est de la naïveté ; ou bien ils en sont conscients - et c'est de la duplicité.

Mais les problèmes et la confusion commencent également lorsque des camarades, qui se qualifient de communistes ou de syndicalistes, s'affirment partisans de l'organisation, mais ne s'introduisent au sein de celle-ci que pour lui interdire de se doter des structures essentielles et indispensables, en l'absence desquelles l'organisation n'est plus autre chose qu'un mot vide de sens, un fantôme et un mirage.

Enfin, ces dernières années, on a vu surgir une troisième catégorie d'anti-organisationnistes - disons de non-organisationnistes, puisqu'ils appellent eux-mêmes leurs groupes des non-groupes (?). Ces camarades, tout à la fois "spontanéistes" et plus ou moins teintés d'un certain vernis marxiste, plus ou moins inspirés par la philosophie (?) situationniste, professent une théorie d'une extrême et séduisante simplicité: la société actuelle est pourrie *dans sa totalité* ; il faut donc la détruire dans sa totalité. Et pour cela, "casser les baraques" (entendons les idéologies et les organisations existantes), toutes les baraques - y compris la baraque anarchiste... Après quoi, la spontanéité révolutionnaire se chargera de recréer de nouvelles formes organisationnelles...

Voyons donc et discutons les arguments de ces trois catégories d'anti-organisationnels, c'est-à-dire:

- les individualistes qui refusent l'organisation,
- les communistes qui admettent l'organisation, mais en refusent les structures essentielles,
- les "casseurs de baraques" qui veulent faire table rase, non seulement du passé, mais aussi du présent.

I LES INDIVIDUALISTES QUI REFUSENT L'ORGANISATION

Il n'y a pour moi, je le répète, d'individualistes conséquents que ceux qui n'adhèrent à aucune organisation. Quant aux autres je me garderai bien de leur dénier la qualité d'anarchistes.

Mais, envers ces camarades égarés dans l'anitre maléfique des organisationnels, je n'userai ni de trémolos, ni d'accents de guitare: si je ne leur dénie pas la qualité d'anarchistes, je les accuse, eux et leurs amis, les organisateurs qui ont peur de l'organisation, par leur action insidieuse et dissolvante, d'avoir paralysé toute tentative d'organisation sérieuse en France comme dans les autres pays -sauf en Espagne où le communisme libertaire, à travers la C.N.T. et la F.A.I. a fait triompher le bon sens organisationnel contre la déraison des éternels coupeurs de mots en quatre.

Non: je ne leur conteste pas la qualité d'anarchistes. Mais le fait qu'ils se qualifient d'anarchistes, comme moi, parce qu'ils combattent, comme moi, le capitalisme, l'Etat et l'autorité ne suffit nullement à créer entre eux et moi une affinité idéologique sérieuse. Et cela tout simplement parce que le capitalisme, l'Etat et l'autorité sont également combattus par des partis politiques, des groupes apolitiques et des sectes religieuses qui n'ont absolument rien d'anarchistes. En fait, *l'affinité idéologique commence, non dans la négation, mais dans l'affirmation.*

Or, je me refuse à donner à ma conception de l'anarchisme un aspect purement négatif. L'action commune avec les individualistes est donc impossible pour la bonne raison que le militant anarchiste, qu'il soit syndicaliste, socialiste ou communiste, ne peut dissocier dans sa lutte le contre et le pour, la négation du monde existant et l'affirmation d'un monde nouveau.

C'est clair. On ne peut prétendre être à la fois individualiste et communiste: il faut choisir. Qu'après cela, toute confusion dissipée, nous nous retrouvions les uns et les autres réunis dans un colloque annuel, par une association du genre amicaliste, je n'y vois nul inconvénient, au contraire.

II LES COMMUNISTES QUI ADMETTENT L'ORGANISATION, MAIS...

A nos critiques ces camarades nous répondent ceci: "Vous nous accusez d'être des anti-organisationnistes: c'est faux. Nous avons simplement une conception de l'organisation différente de la vôtre".

Bien. Il nous reste alors à définir ce qu'est une organisation. Disons que l'organisation, ce sont, essentiellement, des *prises de décision et de responsabilité*, non seulement *individuelles*, mais aussi et surtout **COLLECTIVES**.

Si ces prises de décision et de responsabilité se situent *seulement* au niveau de l'individu, il est inexact, abusif et malhonnête de parler d'organisation, car organisation signifie **NECESSAIREMENT** communauté, collectivité.

Si ces prises de décision et de responsabilité se situent *seulement* au niveau du groupe, alors on peut parler d'organisation **DU** groupe, mais non pas d'organisation **DES** groupes, d'une organisation *commune, collective*.

Ceci précisé, continuons à définir l'organisation. De tout temps, les hommes se sont organisés: 1) pour produire; 2) pour répartir (très inégalement) la production; 3) pour combattre, soit pour se défendre, soit pour attaquer.

Pourquoi les hommes s'organisent-ils pour produire et distribuer comme pour combattre? Parce que, seule, l'organisation, en coordonnant les efforts de chacun au sein de l'ensemble, permet de parvenir à des résultats.

L'organisation a donc pour objectif l'efficacité et pour moyen la coordination. Jusque là, nous sommes tous, je pense, d'accord. Cependant, la coordination, pour aboutir à un résultat

pratique, doit être conçue en fonction d'un plan d'ensemble, plan qui, intéressant tous les adhérents, ne peut être élaboré et adopté que par l'assemblée générale des membres de l'organisation ou, à défaut, de leurs délégués, c'est-à-dire par le Congrès.

Comment ce plan sera-t-il adopté? C'est ici que commence le divorce entre les tenants de l'organisation mais... et ceux de l'organisation sans mais. Au sein d'une communauté les décisions ne peuvent être prises que de deux façons: à l'unanimité ou à la majorité. A l'unanimité, disent les premiers, sinon vous imposez la dictature de la majorité sur la minorité. A la majorité, répondent les seconds, sinon vous imposez la dictature de la minorité sur la majorité.

Dialogue de sourds. En fait, l'unanimité serait la solution idéale - si elle était possible. Mais la diversité des pensées étant, l'unanimité n'est jamais réalisable. Dès lors une communauté qui adopte le principe de l'unanimité se condamne nécessairement à l'immobilisme et à la stagnation - pour la bonne raison qu'elle ne prend jamais de décisions majeures. Ce refus déguisé de s'engager collectivement vide l'organisation de toute substance et rend inutile les assemblées annuelles.

Le recours à l'unanimité a pour but de préserver l'unité, le vote étant, paraît-il, générateur de scissions. L'argument ne vaut rien et l'expérience de la F.A. le prouve: depuis sa création, le vote a été rigoureusement exclu, ce qui n'a empêché ni les départs individuels ou en groupes, ni les scissions successives.

Lors d'un ancien Congrès, un adversaire des décisions majoritaires - et donc du vote - s'était écrié: "Les anarchistes votent avec leurs pieds". C'est vrai - mais pas seulement pour les anarchistes. Et qu'il y ait décision majoritaire ou absence de décision ne change rien à l'affaire. En fait, ou les membres d'une organisation ont une suffisante cohésion idéologique pour accepter une décision majoritaire et l'appliquer, ou cette cohésion n'existe pas - et on ne peut plus parler d'organisation, mais seulement d'un rassemblement hétéroclite d'individus aux pensées non seulement divergentes, mais opposées, association incohérente que sa nature même condamne à de périodiques éclatements - sans qu'il soit nul besoin à un vote d'intervenir.

En fait, aucune société ne pourrait survivre à un refus de prendre des décisions qui commandent la vie collective quotidienne. Et le recours à l'unanimité, qui est le refus de prendre des décisions, condamne toute organisation à l'immobilisme.

C'est donc dans la prise de décision *collective* que se situe l'une des structures essentielles de l'organisation, je dirai même LA structure essentielle. Dans la seconde partie de cette étude, je montrerai que c'est également au niveau des prises de décision que se distinguent et se différencient les organisations autoritaires et libertaires.

III LES "CASSEURS DE BARAQUES"...

Cette tendance est née récemment et se recrute principalement en milieu étudiant. Elle est une réaction des jeunes contre les "vieux", les "bonzes", les "bureaucrates" de toutes les organisations, accusés de s'être plus ou moins endormis dans une quiétude ronronnante.

Mais cette tendance ne se définit pas seulement par ce conflit de générations. Si la plupart des propos de ces jeunes militants sont exaspérants par leur outrance et leur déraison, voire par leur caractère injurieux, ils n'en émettent pas moins certaines vérités, peut-être déplaisantes, mais qu'il serait inutile et maladroit d'ignorer. -"

Ainsi, il est vrai que:

- Toutes les organisations dites de gauche" politiques ou syndicales, s'étaient laissées embourber dans le système de la société de consommation. Le Parti communiste était devenu un opposant respectueux de Sa Majesté et la C.G.T. avait accepté sans la moindre protestation l'interdiction des manifestations sur la voie publique, et le sabotage du droit de grève par l'ahurissant procédé du préavis. Et ce qu'avaient accepté et subi des organisations comptant plusieurs millions d'adhérents, il a suffi à quelques milliers d'étudiants résolus déferlant dans les rues de Paris pour faire sauter ces dérisoires barrières.

- En ce qui concerne les groupuscules dits gauchistes, la situation n'était pas plus brillante: derrière une phraséologie plus ou moins révolutionnaire, des militants s'agitaient dans le vide. Les trotskystes se livraient à leur jeu favori qui consiste à s'éparpiller en chapelles rivales; et les

maoïstes apprenaient religieusement les versets de la nouvelle Bible marxiste-léniniste en se recueillant devant l'icône du nouveau Rédempteur.

- Les anarchistes ne se distinguaient de l'immobilisme ambiant que pour se rendre chaque année à leur Congrès. Congrès au cours duquel Maurice Fayolle faisait régulièrement son petit numéro "organisationniste", à quoi les "anti-organisationnistes", non moins régulièrement répondaient avec une calme, fraternelle et indulgente ironie que, les choses étant ce qu'elles étaient et l'unanimité non réalisable, il convenait de remettre la discussion à l'année suivante...

- Enfin, il est exact que toutes les organisations, politiques, syndicales et anarchistes, autoritaires et libertaires, bien ou mal organisées, n'ayant pas réussi, ni même tenté de soulever la plus petite vague, ce fut un noyau de jeunes anarchistes inorganisés qui fit jaillir une lame de fond.

Voilà: ces quelques vérités indiscutables et incontestables dites et admises, je veux, à mon tour, faire valoir quelques arguments élémentaires.

- Le fait que toutes les organisations aient sombré dans un immobilisme conservateur n'implique pas que l'organisation soit mauvaise en soi, mais que celle-ci doit, d'une part, rejeter les causes paralysantes, telles que l'absence de décisions collectives et la bureaucratisation de fait par le réinvestissement trop prolongé de mêmes responsables; d'autre part, adopter des formes revivifiantes, telles le renouvellement accéléré par l'accession de jeunes militants à des postes de responsabilité et une liaison fédérale souple, mais réelle qui, tout en laissant toute initiative au niveau du groupe, permet la coordination de l'ensemble.

- L'action d'une faible minorité inorganisée, mais active et résolue, peut servir de détonateur et, dans certaines circonstances propices, entraîner les masses dans une action révolutionnaire. Mais une telle action, déclenchée sur des mots d'ordre purement négatifs, ne peut aboutir à aucun résultat positif. En juin 68, en raison de la faiblesse des minorités révolutionnaires et de l'absence de toutes solutions constructives, il est vraisemblable que le succès du mouvement aurait débouché, au mieux, sur un duo Mitterrand-Mendès ou, au pire, sur une dictature communiste.

- L'inorganisation mène tout droit à la défaite et à l'égorgement des militants dans un contexte révolutionnaire. Exemple: l'Allemagne, la Hongrie, la Bulgarie, la Russie d'après la guerre de 14-18 - sauf l'Ukraine, mais Makhno et ses compagnons, bien organisés eux, furent finalement anéantis, trahis par l'inorganisation générale des anarchistes, partout décimés par la réaction ou les bolchéviks.

- Je crois à la spontanéité populaire et à l'initiative des masses engagées dans une action révolutionnaire. *mais à une condition* : qu'on ait auparavant donné à ces masses une *nourriture idéologique*. Ainsi, en Espagne, au lendemain du 18 juillet 1936, le peuple espagnol put prendre en main sa destinée dans de larges secteurs PARCE QUE, depuis de longues années, la C.N.T. et la F.A.I. avaient popularisé chez lui les principes constructifs du communisme libertaire.

C'est pourquoi, je répète à nouveau que, chez un anarchiste authentique, le CONTRE et le POUR sont indissociables. En fait le refus de l'organisation conduit, soit à l'immobilisme, soit à l'échec à travers une révolution, peut-être déclenchée par des inorganisés, mais *sûrement* confisquée par les autoritaires.

S'organiser, c'est donc, aujourd'hui. le moyen de combattre efficacement et, demain, la condition indispensable du succès.

DE L'ORGANISATION

DANS LES PERSPECTIVES DU MONDE MODERNE

Le contre et le pour sont indissociables: c'est une évidence que depuis Proudhon, tous les théoriciens de l'anarchisme social ont répété inlassablement.

Les anarchistes, qui luttent contre la société actuelle, proposent donc une civilisation nouvelle reposant sur d'autres critères. Lesquels? Ce sont:

- L'égalité et la solidarité.
- La non-autorité ou égale liberté.
- La gestion directe et le fédéralisme.
- L'union dans la diversité.

I L'EGALITE ET LA SOLIDARITE

Disons que ces deux termes sont quasi-synonymes, en tous cas inséparables. La solidarité sans l'égalité ne dépasse pas l'insultante charité du possédant envers le possédé; l'égalité sans la solidarité ne peut être qu'un mythe, une illusion politique, mais non une réalité économique.

Il n'existera donc jamais de société anarchiste si ces deux concepts n'entrent pas dans la pratique quotidienne, ne s'inscrivent pas dans les structures fondamentales.

En effet, le système du profit individuel, base essentielle sur laquelle repose la société capitaliste et, sous une forme un peu différente, la société marxiste, ne pourra être aboli que dans la mesure où s'implantera dans les masses une pratique égalitariste et solidariste, l'une étant la condition de l'autre, car, je le répète, la solidarité de tous est la condition de l'égalité de chacun.

Rêve? Utopie? Projet irréalisable? Non: je suis au contraire convaincu de sa réalité prochaine. Car, à travers les formes politiques rétrogrades et retardataires des régimes présidentiels, des "pouvoirs personnalisés", dans l'évolution même du monde, il est perceptible que la grande revendication de ce siècle finissant est. au-delà d'une amélioration des conditions matérielles de la vie. Celle d'une immense et universelle aspiration vers l'égalité.

Cette aspiration, parfois exprimée, parfois confuse, est sensible partout, de l'Occident à l'Orient et du Septentrion au Midi, dans tous les domaines, aussi bien en politique qu'en économie. Socialement, elle s'exprime, au-delà d'une "participation" déjà dépassée, par une exigence de gestion, c'est-à-dire de socialisation. D'une manière négative, elle est présente dans la revendication ouvrière de salaires toujours plus élevés, justifiant ainsi ces propos prophétiques de Proudhon: "C'est l'ouvrier... demandant perpétuellement une augmentation de salaire, parce que ni lui, ni son patron ne comprennent que, hors l'égalité, le salaire est toujours insuffisant".

Ainsi, avant même sa matérialisation dans les faits, l'égalité devient peu à peu une exigence morale qui pénètre lentement la masse et qui, encore confuse aujourd'hui, surgira demain d'un élan irrésistible dans un mouvement révolutionnaire. Notons d'ailleurs que cette exigence d'égalité s'est exprimée plus ou moins expressément, mais avec vigueur, à travers les révoltes estudiantines, aussi bien dans les pays sur-industrialisés à haut niveau de vie, que dans les pays sous-développés où la richesse d'une minorité insulte la misère du grand nombre.

Ainsi, nullement utopique, déjà perceptible dans le murmure populaire, l'égalité et son support indispensable, la solidarité, seront les bases morales et économiques sur lesquelles s'édifiera une civilisation nouvelle, la société anarchiste -dont il nous appartient, par l'organisation et la propagande, de hâter l'avènement.

II LA NON-AUTORITE OU EGALE LIBERTE

Cette exigence morale d'une égalité entre tous les membres d'une communauté a pour conséquence de mettre en question, de nier et de combattre le principe hiérarchique sur lequel repose toutes les sociétés autoritaires.

En effet. l'égalité implique en premier lieu une liberté égale et cette liberté égale est absolument inconciliable avec l'organisation pyramidale, avec la notion du "chef", du "dirigeant", du "gouvernement" qui, dictatorial ou démocratique, imposé ou élu, est identique dans son essence comme dans son expression politique: il ordonne, impose, dirige, gouverne "d'en haut", du sommet de la pyramide, par voie autoritaire, contraignante, répressive.

L'égalité détruit l'autorité. Sa réalité exige que le "pouvoir" demeure fixé, divisé, "parcellarisé" à la base, sans possibilité de s'envoler vers les sommet où, nécessairement, il se despotise.

Une précision: c'est intentionnellement que j'ai employé le double terme égale liberté. En effet, j'ai écrit maintes fois et je le répète à nouveau. Qu'aucune société n'est concevable, ni viable si ses membres se refusent à observer et à pratiquer les disciplines élémentaires et indispensables qui conditionnent toute vie sociale. Je ne suis pas individualiste: je laisse donc aux partisans de cette doctrine le soin de revendiquer une liberté totale. Pour ma part, je pense que la vie en société exige de chacun une limite à l'exercice d'une liberté qui, pratiquée sans frein, alors même qu'elle ne serait

pas directement préjudiciable à autrui, mettrait en péril la cohésion de la communauté. Qui n'accepte pas cette limitation naturelle et cette discipline nécessaire n'a qu'à aller s'installer dans une île déserte - le monde est vaste. Par contre, il est juste, nécessaire et indispensable que *toute* la liberté disponible soit répartie également entre chacun, que chacun dispose, dans tous les domaines, de la même quantité de liberté.

III LA GESTION DIRECTE ET LE FEDERALISME

On vient de voir que la pratique de l'égalité détruit l'exercice de l'autorité: elle implique donc l'existence de la gestion directe des intéressés à la base. L'instauration de la gestion directe détruit à son tour la hiérarchie des fonctions. De sorte que, nécessairement, la conjugaison de l'égalité et de la gestion directe fait disparaître la direction centralisée: l'Etat, remplacé par des structures fédéralistes.

La gestion directe et, ne l'oublions pas, collective, c'est en fait et plus exactement la socialisation généralisée. C'est l'organisation *à la base*, "sur le tas" qui, partant de l'atelier, du bureau et de la ferme; du quartier et de la commune, s'élève à travers les fédérations locales, régionales, nationales; d'industries et agricoles; de production, de distribution et d'administration, jusqu'à des organismes généraux, non de direction, mais de planification et de coordination.

Plusieurs camarades, s'inspirant des travaux de nos anciens, ont tenté de définir et d'illustrer ces projets d'organisations fédéralistes et libertaires dans le contexte du monde moderne. Citons Pierre Besnard, Georges Valois, Gaston Leval, Britel... Tous ces schémas se ressemblent plus ou moins: ils peuvent varier dans leurs modulations, mais les lignes essentielles demeurent identiques.

Naturellement, ces chercheurs furent attaqués et accusés d'autoritarisme par ceux qui, parmi les anarchistes, à l'approfondissement d'une théorie, préfèrent le confort intellectuel des généralités au sein desquelles l'imprécision et le vague s'habillent des parures des hautes spéculations philosophiques.

Laissons-les à ces jeux stériles. En fait, il est difficile de schématiser les structures d'une société fédéraliste et d'exprimer sans équivoque ce qui différencie une organisation libertaire d'une organisation autoritaire.

A mon avis, cette différenciation ne peut se distinguer, à l'usage, que dans la pratique quotidienne des jours successifs: il n'y a pas de miracle. D'ailleurs, la perfection n'étant pas de ce monde, ni même la maturité définitive - seule. La mort l'est - des modifications continues, résultant de l'expérience permanente, viendront améliorer sans cesse et transformer les structures initiales.

Comment peut se distinguer une organisation libertaire d'une organisation autoritaire? A ceci: la base, c'est-à-dire l'ensemble des membres de la communauté, devront élire des délégués pour les représenter aux différents niveaux régionaux, nationaux, internationaux; et dans les différentes branches industrielles, agricoles, administratives. Tout le problème se condensera dans le fait de savoir si ces délégués seront investis d'un "pouvoir" de décision ou seulement d'une mission exécutive.

Dans le premier cas, il y aura un *transfert* du pouvoir de la base aux échelons supérieurs et, *fatalement*, à terme, une hiérarchisation et une centralisation du pouvoir au sommet, au sein des organismes généraux qui, de planificateurs et de coordinateurs, se transformeront en "dirigeants", en "gouvernement par le haut", c'est-à-dire que seront recréées toutes les conditions d'une société autoritaire, hiérarchisée et centralisée - un Etat. Et le fait que les délégués auront été élus librement ne changera rien à l'affaire: un esclave, fut-il volontaire, est toujours un esclave.

C'est donc une condition indispensable pour instaurer une société non-autoritaire, non hiérarchisée, non-centralisée, que le SEUL pouvoir qui compte vraiment, *celui de prendre des décisions*, demeure fixé à la base, également divisé entre tous les membres de la communauté. L'homme qui abandonne ce droit, même provisoirement (et, en ce domaine, le provisoire devient très vite définitif...) renonce à sa qualité de "souverain", d'homme à part entière et se place en condition de vassalité.

IV L'UNION DANS LA DIVERSITE

Le fédéralisme implique nécessairement l'autonomie des groupes sociaux, professionnels et ethniques, c'est-à-dire une libre et autodétermination des entreprises, des usines, des fermes, des régions, etc... Et le droit à l'autonomie entraîne celui à la sécession.

Cependant, qu'on ne s'y trompe pas: une révolution libertaire courrait tout droit à un désastre si les désirs sécessionnistes des uns et des autres triomphaient des nécessités de l'union, si les égoïsmes particuliers devaient surclasser la solidarité de l'ensemble. En cédant au vertige des "indépendances", on n'avance pas dans l'Histoire, on recule: ce serait un retour au clan, à la tribu. À un nationalisme de groupe, de clocher, de communes ou de régions, tout aussi absurde que l'autre, le grand, celui qu'installe en ce pays le centralisme jacobin.

De même que le patriotisme idéologique est devenu un anachronisme, l'autarcie économique est irréalisable dans le monde moderne, même au niveau des grands ensembles, à plus forte raison au niveau des petits groupes. L'avenir heureux de l'humanité n'est pas dans l'éparpillement mais au contraire dans l'union et la solidarité de tous les groupes, de toutes les communes, de toutes les ethnies, de tous les peuples. Si une révolution libertaire ne faisait pas prédominer cet esprit d'union et de solidarité sur les forces dispersives qu'engendrent les désirs d'indépendance, si la révolution libertaire n'anéantissait le patriotisme de la nation que pour susciter des patriotismes locaux de clocher, alors l'échec serait inévitable et sans recours.

Autonomie et indépendance sont des termes contradictoires. La première est l'essence du fédéralisme, la seconde en est la négation: on ne fédère pas des patries indépendantes, on fédère des peuples et des ethnies libres, autonomes et *solidaires*.

Ainsi se réalisera l'union dans la diversité, l'union et non *l'unité*, qui étouffe toute expression originale au sein d'un centralisme uniformateur et stérile.

CONCLUSIONS

En conclusion, je dirai que l'organisation est utile, nécessaire, inévitable.

- Elle est utile parce qu'elle permet la communication des pensées et la confrontation des idées.

- Elle est nécessaire parce qu'elle permet l'expérience permanente, l'union des efforts et la répartition des tâches.

- Elle est inévitable parce que l'homme *est* un animal social, qu'il ne peut survivre *hors* de la société et qu'aucune société ne peut exister *sans* une organisation qui la structure.

Mais les hommes peuvent choisir entre:

- L'organisation autoritaire qui les dépouille de leur souveraineté.

- L'organisation libertaire qui libère les individus tout en les unissant dans la grande solidarité de l'espèce.

Je ne prétends pas que la seconde solution soit la plus facile: il est plus difficile d'être un homme libre et responsable qu'un esclave obéissant.

Mais il faut choisir.

Aujourd'hui pour l'organisation du mouvement.

Demain pour l'organisation de la société.

"... il ne faut tout de même pas passer le temps à discuter. Il faut décider et, surtout, agir. La majorité va de la moitié plus un à l'unanimité moins un. Que fera-t-on si un seul s'oppose à l'ensemble ? N'aurait-on pas le droit de dire, si on acceptait de ne rien faire parce que cette unité s'opposerait à l'application de la décision, que c'est elle qui imposerait sa dictature à tous ? " (cette citation, ainsi que celle placée en tête de cette étude, sont toutes deux extraites du livre de Pierre Besnard, *Le Monde Nouveau*).

L' IDEOLOGIE ET L 'ORGANISATION

Certains, déjà, nous accusent d'autoritarisme.

C'est une accusation: elle fut invariablement lancée contre tous ceux qui tentèrent d'extraire l'anarchisme de son cocon philosophique pour lui faire prendre place dans la réalité de la vie.

Michel Bakounine, lui-même, n'a pu échapper à une telle accusation.

Celle-ci est sans objet. Du moins a-t-elle le mérite d'éclairer et de préciser cette *différenciation*, que j'ai définie par ailleurs et qui divise les anarchistes en deux écoles bien distinctes: l'anarchisme philosophique et l'anarchisme révolutionnaire.

L'anarchisme se compose de deux volets. L'un. Négatif, est à peu près unanimement accepté par tous: l'unité dans la négation peut donc être réalisée sans difficulté. Mais il comporte également un volet affirmatif et, là, les opinions divergent du tout au tout: entre l'individualisme de Max Stirner et le communisme de Sébastien Faure, il y a un abîme devant lequel il serait peu raisonnable de fermer les yeux.

Dans une association de caractère philosophique, dont une négation unanime assure l'unité idéologique, rien ne s'oppose à ce que les adeptes de différentes conceptions se rencontrent pour se confronter en des colloques académiques.

Par contre, dans un groupement orienté vers l'action, donc de caractère révolutionnaire, la négation doit se doubler d'une affirmation précise: le *choix* devient alors nécessaire pour cimenter une suffisante cohésion idéologique. C'est à cette condition seulement qu'une idée peut descendre des sommets abstraits de la pure philosophie pour se concrétiser dans la réalité vivante du monde.

Telle est notre ambition.

Mais votre importance numérique est dérisoire, nous rétorquera-t-on. C'est vrai. Mais ce qui est important aujourd'hui, c'est de définir clairement une orientation, de ne pas nous laisser enfermer dans la tour d'ivoire des philosophes, de briser le cercle magique des mots et des rites que les grands prêtres ont tracé autour de l'anarchie dans la louable intention de la préserver des souillures de la réalité.

Ce qui caractérise en effet les anarchistes de l'école philosophique, c'est la peur panique des mots. Certains de ceux-ci prennent à leurs yeux le caractère fétichiste du tabou: il en est qui ne peuvent être prononcés sans provoquer un murmure réprobateur. L'exemple typique de ce fétichisme grammatical fut illustré dans l'ancienne et incertaine F.A. : on votait, mais le mot vote, frappé d'interdit, était vertueusement remplacé par celui de "consultation".

Dans le catéchisme de l'école philosophique, un certain nombre de mots sont ainsi devenus tabous et, dans l'ombre des chapelles où officient les prédicateurs, ces mots sont pieusement rayés du vocabulaire. Si la nécessité, cependant, exige qu'ils soient prononcés, ce n'est qu'avec accompagnement des exorcismes verbaux rituels qui les vouent aux flammes purificatrices (1).

Idéologie et organisation appartiennent à la catégorie de ces termes sacrilèges et. parce que nous les employons, nous sommes accusés du péché capital d'autoritarisme.

En langage humain, aucun terme n'exprime parfaitement ce qu'on veut dire, avec une précision suffisante pour en interdire toute interprétation multiple. Cependant. idéologie et organisation sont parmi les mots qui prêtent le moins à l'équivoque.

Idéologie découle d'idée et l'idée est bien, toute à la fois *l'acquis* des connaissances du passé, la *réflexion* qui précède le geste raisonné dans le présent et la *prévision* des résultats de ce geste dans le futur.

L'idéologie, telle que nous la concevons, découle de cette définition. Et, ainsi définie, l'idéologie est inséparable de toute vie humaine consciente qu'elle soit individuelle ou collective. Aucune individualité, aucune collectivité ne sont concevables sans une idéologie animatrice, aussi embryonnaire fut-elle. L'absence d'idéologie est précisément ce qui caractérise, chez l'être humain,

la rupture entre la vie animale et la vie pensante, entre la vie végétative et la vie active. Cela est si vrai que l'idéologie n'est nullement absente de ceux qui nous reprochent d'utiliser ce terme: l'opposition à celui-ci représente elle-même une idéologie - disons négative.

Et voici la différence: la nôtre est positive. Mais alors se dessine un danger, très réel, qui constitue la nature profonde du différent qui nous oppose à certains anarchistes. A savoir que l'ensemble des idées constituant une idéologie se dégrade en se stratifiant dans une doctrine rigide, dans une religion aux rites intangibles, dans des dogmes invariables et indiscutables. Le christianisme et le marxisme sont des exemples typiques de cette stratification dogmatique de doctrines dont les idéologies originelles comportaient des éléments réels d'un humanisme effectif.

De là à nous accuser, quelles que soient nos intentions premières, de renouveler de telles erreurs en définissant une idéologie doctrinale de l'anarchisme, il n'y a qu'un pas, allègrement franchi. "Sans doute, êtes-vous sincères", nous disent nos adversaires, "mais quoi que vous pensiez ou fassiez, inévitablement, votre idéologie se figera dans une série d'affirmations devant exprimer une vérité unique. Une "vérité" que, si les circonstances vous étaient, par miracle, favorables, vous seriez amenés à imposer à ceux qui la contestent".

C'est là une condamnation de principe - toute gratuite. Mais qu'y a-t-il de vrai, ou, du moins, de vraisemblable dans une telle accusation?

J'ai dit et je répète que toute prise de position raisonnée en face des problèmes qui se posent à la conscience humaine constitue une *idéologie* - et ceux qui récusent ce terme ne le vivent pas moins comme monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, ils parlent, agissent et se comportent en fonction d'un ensemble d'idées, c'est-à-dire d'une idéologie. Or, toute idéologie se définit sous la forme d'une doctrine. Ainsi, pour citer un exemple, la doctrine de certains anarchistes s'exprime négativement dans un article bien précis: le refus du vote. Dans cet exemple typique, cet article de la doctrine prend le caractère d'une vérité unique, c'est-à-dire d'un dogme: ceux qui préconisent ou se livrent à ce geste sacrilège sont à rejeter du cercle des initiés (2).

Mais si l'anarchisme révolutionnaire se définit clairement dans le cadre d'une idéologie doctrinale, il le fait en fonction d'un certain nombre d'éléments qui écartent le danger d'une stratification dogmatique.

En effet, d'entrée de jeu, l'anarchisme révolutionnaire récusé TOUS les absolus du ciel et de la terre, TOUS les prophétismes qui proposent à un présent invivable le futur lointain des paradis célestes ou terrestres. Il proclame la primauté de *l'expérience* et n'exprime la vision (ou la prévision) d'un futur proche que sous la forme d'hypothèses.

L'anarchisme révolutionnaire est aussi éloigné que possible de tout esprit messianique: il ignore absolument ce que seront les sociétés humaines de l'an 3000 et ne prétend même pas prophétiser dans ses moindres détails les développements d'une société délivrée des aliénations actuelles qui entravent l'évolution des sociétés autoritaires capitalistes et marxistes.

Nous *proposons* AUJOURD'HUI un certain nombre de solutions qui permettraient, *dans l'état actuel*, le passage d'une société totalement aliénée à une société largement désaliénée. Mais ces solutions ne seront peut-être plus valables demain ou après-demain. L'idéologie doctrinale anarchiste révolutionnaire reste constamment ouverte sur la réalité d'un monde en mouvement: elle est donc tout le contraire d'une idéologie statique.

Ce refus catégorique de tous les absolus: Dieu, Homme. Société, Esprit, Matière, Histoire, etc... aussi bien que Idéologie, Organisation et Révolution, et la reconnaissance consécutive du mouvement (c'est-à-dire du changement) dans la marche des sociétés humaines, de la primauté du présent ou du futur proche sur des lointains prophétiques, de la valeur de l'expérience, caractérisent l'idéologie anarchiste révolutionnaire et la préservent de tout dogmatisme comme de tout messianisme - de tout autoritarisme.

Ne pas vouloir reconnaître cette différence fondamentale qui sépare le réalisme idéologique de l'anarchisme révolutionnaire des mystiques politico-religieuses est une erreur que certains commettent de bonne foi, d'autres de propos délibéré.

Enfin, l'organisation. Je ne reviendrai pas sur les définitions que j'ai données dans les

Congrès et les B.I. de la F.A., dans des articles du M.L. ("Monde Libertaire", N.d.E.) et dans la brochure "Réflexions sur l'Anarchisme".

Je veux simplement répéter que l'organisation est inséparable de tout rassemblement, de toute association, de toute collectivité. Qu'il y a *différents* modes d'organisation (du centralisme autoritaire au fédéralisme libertaire), mais qui, *tous*, reposent sur des structures qui se définissent clairement dans un moment historique déterminé - et ne sont pas immuables dans le temps; une société libertaire d'aujourd'hui serait aussi différente de ce qu'elle aura:it pu être il y a mille ans, de ce qu'elle pourrait être dans mille ans.

Là encore, en matière d'organisation comme en matière d'idéologie, rien de dogmatique, d'invariable, de figé, de définitif: nous définissons un mode d'organisation en fonction des éléments du présent et la projection que nous en faisons ne concerne qu'un proche avenir et non un futur lointain.

L'organisation libertaire doit répondre à quatre conditions essentielles: l'utilité dans le temps vécu, l'efficacité dans l'action entreprise, la liberté dans l'expression de la pensée et la tolérance dans les rapports humains. Aucune construction humaine ne pouvant atteindre la perfection, l'organisation que nous proposons ne sera pas parfaite: elle sera un équilibre, toujours à réviser, entre l'utilité et l'efficacité, la liberté et la tolérance. En outre, toute organisation suppose une discipline librement consentie, en l'absence de laquelle le prétexte d'autonomie verse dans l'indépendance de fait - ce qui est, purement et simplement, une négation du fédéralisme.

Ce qui nous paraît important aujourd'hui, ce n'est pas de créer à tout prix une nouvelle organisation, mais de le faire en toute clarté, à l'abri de toute équivoque.

Lorsqu'on veut créer une organisation, deux méthodes sont possibles.

La première consiste à rassembler d'abord le plus de gens possibles, sans s'occuper des convergences qui peuvent les unir (et qui sont, généralement, de nature négative). Après quoi seulement, on élabore les structures en fonction des multiples conceptions divergentes. Le résultat est alors inévitable: on met sur pied une "organisation" boiteuse, ni chèvre, ni chou, ni révolutionnaire, ni philosophique, sans structures définies, ni idéologie clairement exprimée. Pour tout dire, on (in)organise la confusion.

La seconde méthode consiste à élaborer préalablement un projet avec tous les camarades d'accord sur les définitions fondamentales de l'idéologie et de l'organisation. Après quoi, on recrute sur ces bases.

Nous ne prétendons donc pas rassembler tous les anarchistes. Et notre objectif ne sera pas de nous livrer au "raccolage", au "débauchage" des camarades de groupes existants (et c'est pourquoi nous désirons demeurer à la F.A.), comme cela s'est pratiqué jusqu'à ce jour et comme certains s'apprêtent, paraît-il, à recommencer ce petit jeu stérile.

Notre but (qui n'est pas de démolir ce qui existe, mais de construire) est plus vaste, plus ambitieux: c'est de créer un mouvement jeune, dynamique, cohérent, réaliste, débarrassé de toutes les entraves pseudo-philosophiques qui, depuis plus d'un demi-siècle, ont paralysé toute progression de l'anarchisme.

Il est bien évident que notre réussite sera sanctionnée par notre expansion. Si nous demeurons à l'état de groupuscule, nous aurons échoué. Mais si nous réussissons, nous aurons ouvert à l'anarchisme les routes de l'avenir.

En résumé, notre doctrine idéologique et organisationnelle (que nous préciserons prochainement dans un Manifeste) repose sur un élément de base essentiel: le refus de TOUS les Absolutismes, le rejet de tout prophétisme comme de tout messianisme - et ce n'est qu'à partir d'un tel refus que le *mouvement* est possible.

Or, cette négation fondamentale est la négation même de *toutes* les aliénations.

Nous accuser d'autoritarisme est donc une plaisanterie.

- (1) Il y a là une curieuse manifestation de symbolisme qui n'est sans doute pas étrangère au fait que la plupart des anarchistes de l'école philosophique sont francs-naçons : ils transposent dans les groupes anarchistes une certaine forme du rituel des loges. L'influence maçonnique a été certainement pour une large part responsable de la direction désastreuse prise par le mouvement anarchiste depuis plus d'un demi-siècle.
- (2) Disons tout de suite que, pour les anarchistes révolutionnaires, le vote (il s'agit, bien sûr, du vote à l'intérieur des organisations anarchistes) n'est pas un article doctrinal, mais la simple reconnaissance réaliste d'une nécessité organisationnelle à laquelle ne peut échapper aucune collectivité, aucune société. C'est un rouage indispensable - et tout aussi imparfait que le peuvent être tous les rouages, toutes les institutions, toutes les créations humaines.

L 'ORGANISATION FEDERALISTE LIBERTAIRE

DE LA NECESSITE ET DES LOIS DE L'ORGANISATION

L'homme a toujours été un animal social. Depuis ses lointaines origines jusqu'à nos jours, il a toujours fui la solitude pour rechercher la compagnie de ses semblables et organiser avec eux une vie commune. Cette continuité historique démontre sans qu'il soit utile d'insister que, malgré les inévitables servitudes qu'engendrent les structures sociétales, l'homme ne veut, ni ne peut vivre isolé. Et cela parce que l'apparente liberté dont il dispose dans la solitude n'est, dans la réalité des faits, qu'une étroite prison où, faute de communier avec ses semblables, l'homme est condamné à une vie végétative.

C'est pourquoi, tout au long de la lente succession des siècles, d'innombrables communautés se sont créées, ont eu des durées variables, puis ont disparu, balayées par le vent d'une Histoire, qui est un incessant renouvellement.

Ainsi, à travers cette mouvante histoire de l'Humanité, une constatation s'impose, un fait s'affirme avec une permanence incontestable: jamais les hommes ne se sont révoltés pour détruire la société, mais seulement pour s'insurger contre les servitudes exagérées ou insupportables que certaines communautés prétendaient imposer à leurs membres.

Mais chaque être humain, partie indivisible d'un ensemble qui s'appelle l'Humanité, est également une unité personnalisée, à nulle autre de ses semblables absolument identique, dont l'originalité propre ne peut se fondre dans une commune identité sauf dans la contrainte, qui viole et refoule la personnalité. Entre l'inéluctable nécessité de la vie sociétale, qui tend à uniformiser l'ensemble, et l'individu, dont l'unicité s'insurge contre cette tendance uniformatrice, il y a toujours eu, il y a et il y aura toujours - *sous n'importe quel régime* - une opposition de fait, des contradictions irréductibles. Dans ma brochure "Réflexions sur l'Anarchisme", j'ai suggéré comment ces contradictions pourraient être, non pas supprimées, ce qui est impossible et serait néfaste si cela était possible, mais en quelque sorte "harmonisées" par le jeu d'un équilibre, mouvant comme la vie elle-même, équilibre qui résulterait d'une incessante confrontation entre les aspirations contraires de l'être humain, entre sa sociabilité instinctive et son individualisme inné.

L'opposition individu-société représente donc tout à la fois une réalité incontestable et un faux problème. Une réalité parce qu'elle s'inscrit dans l'histoire de l'Humanité comme une loi fondamentale. Et un faux problème parce que cette opposition n'est ni un bien, ni un mal en soi, mais un fait naturel et une nécessité. Elle oblige, d'une part, l'homme à se plier à une discipline sociale, hors de laquelle aucune société ne peut vivre, et limite la liberté de l'individu dans ce qu'elle pourrait avoir de préjudiciable pour la collectivité; et, d'autre part, empêche cette discipline de se transformer en une tyrannie uniformatrice qui conduirait l'Humanité vers la "civilisation" des fourmis et des termites, évitant ainsi une définitive grégairisation des sociétés humaines. Cette opposition est donc, dans son essence même, une des principales expressions du mouvement - donc de la vie - et sa disparition, heureusement impossible, signifierait la fin de l'évolution.

L'individu - chaque individu - est donc un être sociable. Il le sait - ou tout au moins le "sent" d'une manière instinctive - au-delà de toutes ses révoltes contre les servitudes sociétales. Pour permettre à cette vie commune d'exister, les groupes humains ont inventé de nombreuses formes de régimes sociaux. Cependant, malgré cette apparente diversité, ces régimes se réduisent fondamentalement (ainsi que l'a montré Proudhon) à *deux* catégories:

- ceux qui reposent sur la pratique de l'autorité
- et ceux qui reposent sur la pratique de la liberté.

Mais, qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre catégorie, les régimes sociaux, c'est-à-dire les communautés humaines, sont *nécessairement* obligées de se plier à certaines lois organiques, hors desquelles aucun ensemble social ne peut naître et se développer. En effet, lorsqu'un certain nombre d'individus se réunissent pour fonder une communauté, quel que soit le nombre de ces individus et

quel que soit leur degré d'évolution moral, politique et économique, ils sont *toujours* amenés:

1): à *s'organiser*, c'est-à-dire à établir un certain nombre de règles, orales ou écrites, qui régissent la vie commune. Ces règles constituent en fait un contrat qui, en l'occurrence, s'appelle le contrat social, d'où se dégagent et se définissent les structures de la société.

2): à *se gouverner*, c'est-à-dire à prendre au jour le jour les décisions de toutes sortes et de toutes natures qui doivent permettre à la communauté de vivre, et cela sur tous les plans de la vie sociale.

Qu'on m'entende bien: lorsque je parle *d'organisation* et de *gouvernement*, j'emploie ces termes dans un sens général, en dehors de toutes les formes variées qu'ils peuvent revêtir et qui sont - souvent - de détestables formes sur lesquelles je reviendrai d'ailleurs plus en détail dans un instant. Mais je voulais tout de suite préciser ceci: prétendre, comme le font certains, qu'une communauté peut naître, vivre et prospérer sans organisation et sans gouvernement relève de la plus pure utopie. L'expérience, plus de cinquante fois millénaire, des sociétés humaines démontre à l'évidence que celles-ci, pour se constituer et vivre, sont contraintes de se plier à certaines lois fondamentales, dont les deux principales sont celles que je viens d'énoncer.

D'UNE SOMMAIRE DEFINITION DE QUELQUES TERMES

Avant de passer à la critique des organisations autoritaires et à la description d'une organisation libertaire, je crois utile de définir le plus clairement possible quelques-uns des termes dont je vais faire usage.

Ces définitions sont nécessaires en raison de la confusion dont ces termes sont généralement l'objet, confusion qui a atteint un sommet lors de la récente campagne pour l'élection du Président de la République.

- Le premier de ces termes est celui de *DEMOCRATIE*. L'étymologie du mot est très claire: formé de deux mots grecs, dont l'un signifie: peuple - et l'autre: pouvoir et autorité, il exprime très nettement un régime où le peuple détient le pouvoir, c'est-à-dire l'autorité suprême: la souveraineté. D'où l'expression très juste, mais abusivement employée, de peuple souverain lorsqu'on parle de démocratie.

En effet, on verra plus loin que le sens du mot démocratie, pourtant sans équivoque, a donné lieu à des interprétations pour le moins curieuses, dont la dernière en date et la plus comique, qui tuerait son auteur si le ridicule tuait encore dans ce pays, elle est donnée par le "démocrate" Georges Pompidou lors de sa conférence de presse du 16 décembre 1965: "Il ne s'agit pas pour les Français de choisir leur avenir. Il s'agit de choisir la personne à qui ils confieront cet avenir pendant un certain nombre d'années". Voilà une phrase typique qui exprime l'antithèse de la démocratie.

La démocratie est la souveraineté du peuple. A partir du moment où le peuple n'exerce plus *directement* sa souveraineté, il n'y a plus de démocratie, mais une "cratie" élective, qui peut être mono ou pluri, suivant que la souveraineté est remise à un seul homme ou à plusieurs. Je reviendrai de la démocratie parlementaire. Par la même occasion, je démontrerai que démocratie et suffrage universel, loin de s'identifier, s'opposent.

- Le deuxième terme à définir est celui de *GOVERNEMENT*. Gouverner c'est régir, c'est-à-dire administrer. Pris dans ce sens, gouvernement est inséparable d'organisation: on ne peut, en effet, concevoir une communauté viable qui refuserait toute administration. Mais gouverner ne signifie pas nécessairement *décider*. Ainsi, le capitaine d'un navire *gouverne* son navire: il *ne décide pas* de sa destination, qui lui a été fixée avant son départ; tout au plus peut-il, de sa propre initiative, dévier de son itinéraire précis en fonction des obstacles rencontrés (tempêtes, pannes, avaries. etc.). Le capitaine d'un navire et son état-major représentent donc bien un gouvernement tel qu'il doit être, c'est-à-dire un organisme qui conduit (ou administre) en fonction de directives reçues - et non pas de sa propre autorité. Un capitaine de navire ayant reçu mission de conduire son navire à New-York, qui le dirigerait sur Rio de Janeiro, perturberait l'ordre: de même un gouvernement qui outre- passe son rôle d'administrateur pour s'arroger la fonction de directeur devient nécessairement un facteur de désordre. C'est en usurpant des attributions qui ne sont pas les leurs que les

gouvernements sont devenus des instruments de domination politique. Si donc le gouvernement est indispensable à toute société organisée, tout le problème est de situer le niveau où sont prises les décisions, c'est-à-dire, en définitive, et j'en arrive au troisième terme à définir, le *POUVOIR*.

- "Le pouvoir est maudit" a dit Louise Michel dans une phrase demeurée célèbre. Mais qu'est-ce que le *POUVOIR*?

Le pouvoir, qui résulte de la puissance (ces deux termes ont d'ailleurs la même étymologie) est la faculté de faire ce que l'on veut dans la mesure où l'on peut. C'est donc la faculté de faire - et en premier lieu de *décider*. Car toute action raisonnée commence par une décision. Or, pris dans ce sens littéral, pouvoir est également synonyme d'organisation: on ne peut, en effet, concevoir une vie sociale organisée sans qu'existe, à un stade quelconque, la faculté de décider. Je dis bien: "à un stade quelconque". Et c'est ici que se noue le problème, que se "substantialisent" les données et que, suivant le "stade" où s'exerce le pouvoir, celui-ci exprime des réalités très différentes. Ceci n'étant qu'une définition de termes, je reviendrai tout à l'heure sur cette notion de pouvoir tel qu'il existe à travers l'héritage de cinquante siècles d'histoire humaine et tel qu'il devrait s'exercer dans une société libertaire.

Dans les sociétés modernes, le pouvoir se divise en trois branches:

- 1) Le pouvoir législatif;
- 2) Le pouvoir exécutif;
- 3) Le pouvoir judiciaire.

Ces trois branches peuvent être, soit concentrées au sommet: cela donne le régime autocratique; soit séparées: cela donne un régime démocratique - ou dénommé tel.

1) Le *pouvoir législatif*. Le pouvoir législatif exprime la faculté de "faire les lois", c'est-à-dire de décider, en pleine souveraineté, de tout ce qui concerne la société, aussi bien dans ses structures qu'en ce qui concerne son fonctionnement. Il me paraît important de souligner ici que, des trois branches qu'on appelle uniformément "pouvoir", le législatif est le *seul* qui mérite vraiment ce titre, en ce que pouvoir signifie "acte de décision".

2) Le *pouvoir judiciaire*. Il ne s'agit pas non plus d'un pouvoir si l'on s'en tient au sens exact du terme. En matière de justice, comme en toute autre matière sociale, le législatif est seul habilité à décider, à faire des lois qui régissent la société et le corps judiciaire ne peut avoir d'autres pouvoirs que d'appliquer ces décisions - ces lois. Sa seule marge d'initiative ne peut consister qu'à "interpréter" ces lois en fonction de chaque cas particulier.

Cette analyse de quelques termes controversés était, je crois, utile à la clarté de l'exposé dont je reprends maintenant le cours.

DE DEUX OPTIONS FONDAMENTALES EN MATIERE D ORGANISATION

Pour parvenir au double résultat de s'organiser et de se gouverner (ou de s'administrer) - et là, j'en arrive aux deux options fondamentales dont je parlais tout à l'heure) - les communautés humaines n'ont eu jusqu'à ce jour et n'auront demain que le choix entre deux méthodes: la première consiste à s'en remettre à UN individu choisi parmi la communauté (peu importe les raisons ou les motivations de ce choix, libre ou imposé) ; la seconde consiste en ce que c'est la communauté elle-

La première méthode a pour résultat d'instaurer des régimes autocratiques (monarchies et ses multiples dérivés religieux ou laïcs) ; la seconde, des régimes démocratiques (républiques sous ses nombreuses variantes). Il est bien évident qu'il s'agit là d'une classification primaire qui ne tient pas compte des particularités propres à chaque régime. Chacun, en effet, a son originalité et si l'histoire a enregistré quelques régimes d'autocratie absolue, il n'y a jamais eu de régimes de démocratie totale - même pas dans l'antiquité, dans les cités grecques, où un grand nombre de citoyens sans droits, les esclaves, étaient ignorés. De plus, et les exemples sont nombreux, d'authentiques autocraties furent beaucoup plus libérales que certaines démocraties gangrenées par le virus autoritaire.

Mais ce sont là des différences circonstanciellles qui dépendent, soit du tempérament du ou des autocrates, soit - le plus souvent - du degré de prospérité économique du régime. Aussi,

nonobstant ces particularités, il n'en demeure pas moins que les régimes sociaux se divisent en deux grandes catégories: les régimes d'autorité (décisions prises au sommet et répercutées à la base) et les régimes de liberté (décisions prises à la base et répercutées à l'environnement).

Cet exposé préliminaire a pour objet de démontrer que, dans le cadre de deux options fondamentales décrites ci-dessus, le régime social préconisé par les anarchistes s'inscrit, sans aucune équivoque possible, dans la perspective de l'option démocratique, dont il représente - je dirai pourquoi tout à l'heure - la forme la plus achevée.

Certains se hérissent sans doute de m'entendre employer le mot "démocratie" pour désigner la société libertaire: qu'on tienne compte des définitions données plus haut. D'autre part, si je reconnais bien volontiers que ce mot a été galvaudé, il n'est pas le seul: révolution et liberté, par exemple, sont dans la bouche de tous les soudards en uniformes et de tous les liberticides du monde. Je n'y peux rien et ne peux me résoudre à les renier pour cette raison-là. Et, à moins de changer de vocabulaire et d'inventer de nouvelles expressions, je suis bien obligé de me servir des termes en usage pour exprimer ce que j'ai à dire.

Mais il est bien vrai, par contre, que, de même que les régimes autocratiques se nuancent de l'autoritarisme le plus absolu jusqu'au plus grand libéralisme, de même les régimes démocratiques se diversifient en de nombreuses variétés.

Cependant, on peut, là encore, tracer une ligne de démarcation nette entre deux formes démocratiques très distinctes l'une de l'autre, qui les différencie et permet de les distinguer. Je vais les définir l'une et l'autre et, ainsi, avant d'exposer les grandes lignes d'une démocratie libertaire, faire la critique de la démocratie telle qu'elle existe.

LA DEMOCRATIE PARLEMENTAIRE

J'appellerai classique la première forme de démocratie, la démocratie parlementaire, parce que c'est celle qui, sous des aspects divers, s'est transmise depuis l'antiquité jusqu'à nos jours et, telle qu'elle existe en France depuis près de deux siècles. avec quelques éclipses.

Son mécanisme repose essentiellement sur un rouage de base: le suffrage universel. Dans une première phase, la communauté, c'est-à-dire l'ensemble des citoyennes et des citoyens en âge légal de voter, après un choix entre les différents programmes présentés par les divers candidats, mandatent, par voie d'élection et à la majorité, un certain nombre d'entre eux qui, réunis en parlement, constituent le *pouvoir législatif*. c'est-à-dire le pouvoir de légiférer, d'édicter, d'organiser, de décider en toutes matières. Notons immédiatement qu'à ce premier stade, il y a un *transfert* de pouvoir; le peuple délègue sa souveraineté (que lui confère la démocratie) à des mandataires et cela pour un temps déterminé à l'avance. Après quoi, ces mandataires reviennent devant leurs mandants qui les réélisent ou les évincent, selon qu'ils jugent leurs mandats remplis conformément aux engagements pris, ou non.

Dans une deuxième phase, le parlement mandate à son tour quelques-uns de ses membres pour constituer un comité restreint: le Gouvernement ou le Ministère. C'est le *pouvoir exécutif*, placé sous l'autorité et le contrôle du Président de la République, lui-même élu par le Parlement (et, aujourd'hui, au suffrage universel). Ces mandataires au deuxième degré n'ont, en principe, aucun pouvoir d'autorité en ce qui concerne les *décisions* (prises par le législatif), mais seulement en ce qui concerne leurs *applications*. Le pouvoir exécutif, comme son nom l'indique et comme je l'ai défini plus haut, a pour tâche d'exécuter les directives qu'il reçoit du pouvoir législatif et les fonctions ministérielles doivent (ou devraient) consister à faire appliquer ces directives par les multiples organismes politiques, administratifs, économiques, financiers et éducatifs, culturels, etc. dont ils sont responsables.

Enfin, le pouvoir exécutif nomme à son tour des magistrats (mandataires au troisième degré), dont l'ensemble constitue le *pouvoir judiciaire* et dont le rôle est de rendre la justice en fonction des lois édictées par le pouvoir législatif et appliquées par le pouvoir exécutif. Ce troisième pouvoir est, en principe, indépendant des deux pouvoirs qui le précèdent (l'exécutif, qui nomme les magistrats, ne peut, de sa propre autorité, les révoquer).

Le pouvoir judiciaire décide donc souverainement en la matière qui le concerne et,

notamment, en l'interprétation du texte des lois. Ce système est appelé régime de la séparation des pouvoirs. Cette séparation résulte du souci louable des constituants d'éliminer dans la plus grande mesure du possible l'arbitraire qui résulte fatalement de la concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul homme (monarchie absolue), ou d'une seule assemblée (République césarienne). La séparation des pouvoirs est donc le trait essentiel qui sépare une société à constitution démocratique d'une société à constitution autocratique.

Je viens de donner une description théorique du mécanisme de la démocratie parlementaire. En réalité, chacun sait que, dans la pratique, il en va tout autrement. Ainsi, par le biais des décrets-lois, des lois cadres ou des pleins pouvoirs, le gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir exécutif, s'approprie des pouvoirs législatifs et ce avec ou sans l'approbation des parlementaires. Cette pratique, devenue courante dans les dernières années de la II^{ème} république, quasi permanente durant la IV^{ème} et officialisée par la V^{ème}, a abouti à cette étonnante confusion des pouvoirs qui a illustré la récente campagne pour l'élection présidentielle. Quant au pouvoir judiciaire, son indépendance n'est plus que nominale, de récents exemples ayant démontré qu'il était à la merci d'un exécutif envahissant, d'un exécutif qui, en s'appropriant le législatif et en dominant le judiciaire, a pratiquement aboli le régime de la séparation des pouvoirs, c'est-à-dire de la démocratie.

Mais en admettant même que la démocratie parlementaire fonctionne de manière parfaite, que les pouvoirs soient réellement séparés et n'empiètent aucunement les uns sur les autres, l'analyse de ce système n'en démontre pas moins et à l'évidence qu'il s'agit d'une fausse démocratie ou, plus exactement, d'une forme d'autocratie atténuée.

En effet, en démocratie parlementaire, comme sous un régime autocratique, il y a *renoncement* de l'ensemble de la communauté à assurer sa responsabilité sociale: en déléguant à des mandataires sa souveraineté, qui est l'élément essentiel de la démocratie, l'électeur nie la démocratie elle-même. Le suffrage universel aboutit donc en fait à ce paradoxe que le peuple n'use de son pouvoir de décision, à intervalles réguliers, que pour se *dessaisir* de ce pouvoir. C'est en cela que le suffrage universel est une négation de la démocratie. La seule différence qui distingue un régime autocratique d'un régime parlementaire réside dans le fait qu'au lieu d'élire UN autocrate, la communauté en nomme plusieurs, quelques dizaines ou quelques centaines, et qu'au lieu de plébisciter un seul homme, sur un seul programme, elle choisit entre différents programmes et différents candidats.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, la communauté renonce à s'organiser et à se gouverner *elle-même* et se place ainsi sous la tutelle et la direction de ses élus. Sous le pavillon trompeur de la "souveraineté populaire", la démocratie parlementaire ôte en fait tout pouvoir de décision au peuple pour le confier à des mandataires, hommes, partis ou coalition de partis, que rien n'oblige à tenir leurs engagements électoraux.

Le résultat de ce système est que l'on assiste à une cascade de démissions qui finissent par réduire à néant la différence entre autocratie et démocratie.

La première démission est celle des électeurs, c'est-à-dire de la communauté dans son ensemble, qui abandonne son pouvoir de décision aux députés. La deuxième démission est celle des députés qui abandonnent le pouvoir législatif aux ministres. Il ne reste plus alors à ceux-ci qu'à s'en remettre au chef du pouvoir exécutif, le Président de la République, pour aboutir à cette caricature de démocratie qui sévit actuellement en France.

Ainsi, en démocratie parlementaire, par le truchement du suffrage universel, le pouvoir de décision échappe totalement au "peuple souverain" et les électeurs ne sont plus qu'un paravent derrière lequel une fausse démocratie se camoufle en autocratie de fait. Mieux: sous un tel régime, le pouvoir réel échappe même à ceux qui en sont les détenteurs officiels: les députés et les ministres. Il est, en fait, entre les mains d'une caste de hauts fonctionnaires plus ou moins inamovibles qui, par un jeu subtil d'alliances (relations, intérêts, mariages) sont ou deviennent très vite les exécuteurs des oligarchies financières et économiques, lesquelles, à travers les majorités politiques changeantes sont et demeurent les véritables détentrices du pouvoir.

Mais ceci n'est qu'une illustration accessoire et d'ailleurs inévitable d'un régime basé sur le

profit. Le fait essentiel à retenir est que, sous n'importe quel régime, *fût-il intégralement socialiste*, à partir du moment où la communauté délègue son pouvoir de décision à un homme ou à des hommes, à un parti ou à des partis, il n'y a plus de démocratie, mais une forme plus ou moins atténuée, plus ou moins virulente d'autocratie.

Je ne citerai que pour mémoire le régime actuel de la France. Il illustre les exemples de démocratie totalement dégénérés où les citoyens, renonçant à assumer leurs responsabilités, même par mandataires interposés, s'en remettent à l'homme "providentiel" qui piétine la démocratie aux cris répétés de "Vive la République".

Et j'en viens à la seconde forme de démocratie, que j'appellerai la démocratie libertaire, ou démocratie directe, la seule, à mon avis, authentique et conforme à l'étymologie du mot.

LA DEMOCRATIE LIBERTAIRE

La démocratie libertaire se différencie nettement de la démocratie parlementaire sur un point capital: la communauté conserve en tout temps et en toutes circonstances sa pleine et entière souveraineté. Ce qui, en définitive, est la seule interprétation possible du mot démocratie.

En d'autres termes, le peuple n'abandonne pas, ne délègue pas à des mandataires élus le pouvoir de décider, qui est le seul réel, c'est-à-dire le *pouvoir législatif*: celui-ci demeure, inaliénable et indivisible, sans délégation possible, à la base qui décide souverainement dans ses assemblées primaires.

En démocratie libertaire, il y a toujours élections et mandataires élus. Mais, à l'inverse de la démocratie parlementaire, ces élections ne portent pas sur le choix d'un programme proposé pas les candidats, programme qui est alors établi à la base, mais sur le choix des hommes chargés d'*exécuter* ce programme. Dès lors, ces mandataires élus représentent, non pas le *pouvoir* (le terme serait impropre, car pouvoir ne peut exprimer que la faculté de *décider*), mais un organisme *exécutif*. Et il va de soi qu'une révocabilité permanente permettra de couper court immédiatement à toute tentative d'un mandataire élu de s'approprier une parcelle de pouvoir législatif.

Ainsi, à la démocratie parlementaire, forme camouflée et atténuée d'autocratie, s'oppose la démocratie libertaire, qui rend son plein sens à cette forme d'organisation sociale.

La première délègue à des mandataires des pouvoirs de décisions (ce qui je le répète, est la seule forme du pouvoir réel): cette délégation constitue une démission de la communauté qui renonce ainsi à assumer ce pouvoir. La seconde, par contre, ne confie à des mandataires qu'une délégation d'exécution: le peuple reste alors réellement souverain puisque, seul, il décide. Il n'abdique pas, ne renonce à aucune de ses prérogatives et assume ainsi pleinement sa responsabilité, ce qui le libère de toutes tutelles et le rend majeur.

Car, en effet, il n'y aura pas de démocratie véritable tant que la communauté délèguera tout ou partie de son pouvoir législatif: c'est au peuple et au peuple seul qu'il appartient de décider souverainement. Toute délégation de pouvoir, c'est-à-dire de décision, introduit au sein d'une société, fût-elle démocratique ou même socialiste, le germe de l'autocratie.

On conçoit sans peine qu'une telle définition condamne toutes les formes de démocraties autoritaires centrées sur la délégation de pouvoir, c'est-à-dire sur l'organisation pyramidale, verticale, de la société: le libéralisme aussi bien que le socialisme ou le marxisme.

Ce qui signifie en outre que socialisme et démocratie ne sont nullement synonymes. Si une véritable démocratie ne saurait être *que* socialiste, le socialisme, à partir du moment où il s'édifie, sur la délégation de pouvoir, *est* nécessairement autocratique.

Je résume mon argumentation. Le terme pouvoir, dans sa définition grammaticale, exprime la faculté de *décider*. Or, le pouvoir, ainsi défini, est inséparable de toute organisation. Car la vie sociale *exige* de prendre journallement des décisions: c'est un impératif auquel nulle communauté ne peut échapper. Mais ce pouvoir peut être concentré au sommet de la pyramide, soit par appropriation: c'est l'autocratie dans sa forme brutale; soit par délégation: c'est la démocratie parlementaire, forme atténuée d'autocratie. C'est cette forme de pouvoir qu'évoquait Louise Michel dans sa célèbre apostrophe.

Mais le pouvoir peut aussi et doit demeurer à la base: c'est la condition même de la véritable

démocratie. Le pouvoir est alors, non plus concentré sur le plus petit nombre, mais divisé par le plus grand nombre - c'est-à-dire par la totalité des membres de la communauté. Ce qui a pour résultat, tout en le maintenant comme un instrument indispensable à la marche de toute société, de lui faire perdre sa nocivité, son caractère "maudit". Fixé à la base, sans délégation possible, il ne peut plus en effet devenir un outil politique de domination aux mains d'un seul homme, d'un clan, d'une caste ou d'une classe.

De même pour le gouvernement. Gouverner, c'est essentiellement administrer. Pris dans un tel sens, gouvernement est, comme pouvoir, inséparable de toute société organisée. Car, après avoir pris des décisions, il faut les mettre en application.

Mais le gouvernement peut être centralisé, ce qui est absolument inévitable dans un régime où le pouvoir est concentré, ou fédéralisé, c'est-à-dire localisé, avec l'indispensable coordination d'ensemble. Il va de soi que ses nouvelles structures entraîneraient nécessairement la disparition de l'Etat en ce que ce terme exprime parfaitement la concentration du pouvoir et la centralisation du gouvernement.

Pouvoir et gouvernement sont indissociables de toute société organisée. Mais cinquante siècles d'histoire humaine ont amplement démontré que la concentration de l'un et la centralisation de l'autre introduisaient dans les sociétés le despotisme, la domination, l'exploitation, la non-liberté - l'aliénation.

La simple logique exige donc que le pouvoir soit divisé et le gouvernement fédéralisé; ce sont les conditions mêmes de l'instauration d'une véritable démocratie.

MECANISME DE LA DEMOCRATIE LIBERTAIRE

J'ai défini la démocratie libertaire comme une organisation sociale où le pouvoir de décision reste indivisiblement réparti à la base. Ou, mieux, à la périphérie d'un cercle dont le centre représente l'organisme exécutif. La démocratie libertaire se caractérise par la division du pouvoir et la fédéralisation du gouvernement. A l'organisation verticale des sociétés hiérarchisées, elle oppose l'organisation horizontale structurée sur l'égalité.

Dans cet exposé, je ne m'étendrai pas longuement et en détails sur les structures d'une société libertaire. Je renvoie mes auditeurs que le sujet intéresse à cet ouvrage de base qu'est *Le Monde Nouveau*, de Pierre Besnard, aux travaux de Georges Valois et Gaston Leval. Et à une étude critique des réalisations libertaires en Russie et en Espagne.

Je me contenterai d'apporter ici quelques précisions.

La vie est mouvement. Mais tout mouvement, pour se produire, exige une impulsion. Dans la société actuelle, chez l'homme-individu, cette impulsion est produite par les impératifs de la nécessité ou par la recherche du plaisir; chez l'homme-social, par la recherche du profit. Dans la société libertaire, rien ne sera changé chez l'homme-individu; la nécessité et le plaisir seront toujours à la base de ses activités. Mais chez l'homme-social, la disparition du profit, conséquence d'une société égalitaire, exigera de trouver une autre impulsion à son activité sociale.

Cette impulsion viendra de la conscience d'une responsabilité que lui donneront des structures sociétaires où l'homme se sentira majeur, par le jeu des confrontations où, au sein d'organismes communautaires, il se déterminera lui-même, en toute liberté.

Quels seront ces organismes? Les syndicats et les coopératives existants ou les organismes nouveaux surgis de la révolution elle-même? En fait, je crois que là où les organisations syndicales et coopératives sont par trop intégrées au régime que balaye la révolution, elles se volatilisent avec le régime lui-même (exemple: la Hongrie); par contre, là où elles ont conservé leur indépendance et leur vocation, elles s'affirment alors dès les premières heures de la révolution comme les armatures solides autour desquelles se bâtissent les nouvelles structures sociales (exemple: l'Espagne).

Mais que ce soit les organismes existants ou de nouveaux organismes surgis de l'action

spontanée des masses; le principe en sera toujours le même : ce seront des cellules de base, autonomes et fédérées entre elles. Et les communes resteront le noyau central autour duquel se renouvellera l'activité sociale.

Chacun de ces organismes ou groupes d'organismes seront autonomes. C'est-à-dire qu'ils se détermineront librement dans l'aire géographique qu'ils couvriront. La commune sera libre et autonome dans le cadre du pays et le pays, libre et autonome dans le cadre d'une fédération de peuples, autonomes, mais naturellement fédérés.

Et, à ce sujet, il convient de préciser que le fédéralisme, qui est un système de vie collective, impose des limites à la liberté et à l'autonomie des groupes particuliers, exactement comme les nécessités de l'existence sociétaire impose des limites à la liberté et à l'autonomie des individus. Bien plus qu'en société autoritaire où la discipline est imposée, le fédéralisme exige la pratique d'une discipline librement consentie, un sens aigu de responsabilité sociale et la pratique d'une solidarité effective qui se refuse à tout repli sur soi, à tout égoïsme personnel ou collectif.

Prenons un exemple concret : En régime de concentration du pouvoir et de centralisation du gouvernement, l'autonomie communale est réduite à néant. Pour couper un arbre ou déplacer une borne fontaine sur une route dite nationale, la commune est obligée d'obtenir l'autorisation d'un ou plusieurs ministères - ce qui demande des délais interminables et des monceaux de papiers. Il est bien évident qu'en démocratie libertaire, chaque commune sera libre d'aménager son territoire comme bon lui semblera, c'est-à-dire comme en décideront ses habitants, sans avoir à demander d'autorisation à qui que ce soit.

Par contre, une commune ne pourra, par exemple, refuser le passage sur son territoire d'une autoroute, d'une voie ferrée ou d'une ligne de transport d'énergie à haute tension. Par un tel refus, cette commune opposerait son intérêt particulier à l'intérêt général de l'ensemble de la communauté et romprait ainsi le pacte de solidarité qui le lierait à elle. Il est bien évident qu'en démocratie libertaire, il ne serait pas question d'employer la force pour contraindre une commune rebelle à se soumettre. Mais, par un tel refus, elle s'exclurait elle-même de la collectivité, passerait de l'autonomie à l'indépendance. Une indépendance qui, comme je l'ai montré dans un chapitre de ma brochure, est une négation du fédéralisme.

L'ETAT, NEGATION DE LA DEMOCRATIE

La disparition du pouvoir politique central, remplacé par un système fédéraliste intégré, signifie évidemment la disparition d'un Etat tel qu'il existe en régimes d'autocratie. Car, qu'est-ce que l'Etat? C'est nécessairement la forme structurelle que prend tout système politique issu d'une délégation de la souveraineté du peuple, délégation usurpée par la force ou consentie par élections. Système politique qui entraîne tout naturellement la concentration du pouvoir et la centralisation du gouvernement, c'est-à-dire l'Etat. C'est un ensemble de superstructures artificielles qui se superposent à l'organisation naturelle et qui, du haut en bas, emprisonnent la pyramide dans un cadre rigide. L'Etat, c'est donc, dans son essence même comme dans son expression, la négation de la démocratie.

Cependant, l'Etat évolue. A son origine, il se limitait aux seuls domaines politiques et militaires. Mais, depuis un demi-siècle, en raison des gigantesques développements industriels et techniques, il tend à accaparer la totalité du domaine économique. En cela, il devient libéral ou socialiste, avec ou sans dictature, totalitaire. Ce qui le conduit à prendre des dimensions monstrueuses où la simple efficacité qui pouvait résulter d'une direction politique centrale se dilue dans un agglomérat d'organismes de toutes natures dont les initiatives, paralysées par les structures rigides du centralisme étatique, se transforment en autant d'irresponsabilités qui s'enchevêtrent dans un labyrinthe inextricable.

Limité aux seuls domaines politique et militaire, l'Etat était viable sauf, pour les sujets, les tyrannies qui en résultaient. En accaparant l'économie, l'Etat moderne s'est gonflé comme la grenouille de la fable, au point de ne plus pouvoir se bouger. Et, par un inexorable enchaînement, il tend à accaparer toujours plus. Sa lourdeur et son inefficacité, son inadaptation au monde moderne sont telles qu'elles apparaissent aujourd'hui évidentes, même aux yeux de sociologues et d'économistes non libertaires.

Mais, au lieu de s'attaquer aux sources mêmes de ces maux, à l'Etat, c'est-à-dire à la concentration et à la centralisation, la tendance actuelle, dans une sorte de fuite en avant, s'engage dans la direction opposée. Constatant l'inefficacité d'un système dont la paralysie augmente au fur et à mesure de sa croissance, on cherche à lui rendre un peu de vie en concentrant et en centralisant toujours plus la direction, jusqu'au point ultime où cette direction repose sur un seul homme, d'où la vogue actuelle dans le monde entier du pouvoir "personnalisé", présidentiel. Rejetant alors le masque démocratique, l'autocratie reprend son véritable visage. Ainsi, pour lutter contre les résultats paralysants de la concentration et de la centralisation, on concentre et on centralise toujours plus - jusqu'au point de revenir aux formes les plus primitives de l'autocratie.

Sans doute, cela aura-t-il un terme. Mais il serait vain et présomptueux de fixer une échéance à ce système politico-économique. Car, contrairement aux prophéties erronées de Marx, le prodigieux développement de la science et de la technique, l'essor gigantesque de l'industrie, ont, non pas précipité ces fameuses contradictions où devait périr le capitalisme, mais l'ont au contraire sauvé en l'orientant vers une alliance étroite avec l'Etat.

Cette alliance, inconcevable au siècle dernier, qui transforme progressivement le capitalisme privé en capitalisme d'Etat avec, pour conséquences, la disparition du "patron", classique, peu à peu remplacé par le techno-bureaucrate, cette alliance suivie d'une intégration peut assurer au nouveau système une vie fort longue. En effet, si, politiquement, le régime capitalo-étatique éprouvera de plus en plus de difficultés à s'adapter au monde moderne, ce qui le conduira à s'autocratiser de plus en plus, économiquement, son existence ne sera réellement en péril que le jour où l'industrialisation des pays sous-développés fermera les voies d'écoulement à la surproduction des pays industrialisés. Ce qui n'est pas pour demain...

En conclusion, la démocratie libertaire est un régime où la souveraineté est exercée directement par le peuple, sans délégation. Le pouvoir de décision, c'est-à-dire, en fait, le pouvoir législatif, appartient indivisiblement à l'ensemble de la communauté qui délègue à des mandataires des tâches exécutives. Les assemblées syndicales (ou les Conseils Ouvriers, ou les Soviets, etc.) décident pour ce qui concerne la production; les coopératives pour ce qui concerne la distribution; les communes pour ce qui concerne l'administration: aménagements, culture, enseignement, santé publique, sécurité, etc... Le tout intégré dans un système fédéraliste, étant coordonné au niveau communal d'abord, régional ensuite, national et, éventuellement international enfin.

LA DEFENSE NATIONALE

Quant au système politico-judiciaire, tel qu'il existe aujourd'hui, il doit normalement disparaître dans une société libertaire.

La sécurité et la défense sociales deviennent des attributions de la commune ou de la fédération de communes qui, chacune pour leur compte, aborderont le problème. Des expériences variées qui en résulteront se dégageront alors les meilleures solutions. L'instauration d'une société égalitaire, la suppression de l'argent sous sa forme actuelle, capitalisable et thésaurisable, doit faire disparaître une quantité de délits qui sont étroitement liés au système de profit. Certains autres délits qui sont étroitement liés, eux, à la morale sexuelle contre nature héritée du christianisme, devront progressivement s'atténuer avec la libéralisation de cette morale. D'autres délits, enfin, existeront

malheureusement toujours (cas de folie, de sadisme, de perversion, etc.)

Mais, de toutes façons, les prisons et l'appareil policier actuels, survivance anachronique d'un système judiciaire antique de répression doivent disparaître pour faire place à un service de la sécurité et de la santé sociales orienté vers la prévention des délits et le traitement médico-psychiatrique des malades mentaux.

Cependant, il convient en ce domaine comme en tout autre, de se montrer réaliste. La suppression des prisons ne signifie nullement qu'en société libertaire, des hommes ne seront pas privés de leur liberté de mouvements: on ne saurait raisonnablement, sous prétexte de liberté, laisser un fou massacrer ses semblables ni un sadique exercer ses tristes exploits. Mais cette privation de liberté de mouvements est la seule sanction qu'une société civilisée peut prendre à l'égard d'êtres anormaux ou insociaux incurables (à l'exclusion de toutes mesures de violences physiques ou d'humiliations préméditées).

Les prisons seront donc remplacées par des "maisons", non rébarbatives, aux allures d'hôpitaux, conçues et construites spécialement. Ces maisons où l'on retiendra les individus dangereux, devront avoir, au moins certaines d'entre elles, des portes qui ferment à clés de l'extérieur et, si besoin est, des barreaux aux fenêtres. Mais les gardiens seront remplacés par un personnel spécialisé, dont la formation sera à la fois médicale et psychologique et les directeurs en seront des médecins, des psychologues ou des sociologues. Ainsi disparaîtra, avec ces lugubres bâtisses où s'évanouissent, dès le seuil franchi, toute espérance de réadaptation, cet état d'esprit de vengeance doublé de sadisme qui règne dans toutes les prisons: le détenu ne sera plus un coupable à punir, mais un malade à soigner et à guérir si possible - sinon à empêcher de mal faire.

Ce qui signifie que, hors la liberté de mouvements dont il sera privé, le détenu ne pourra être l'objet d'aucun sévice, d'aucune mesure humiliante: à l'intérieur de la "maison", il sera libre et, dans toute la mesure du possible, les "pensionnaires" organiseront eux-mêmes leur vie collective.

DES FORMES DE LA PROPRIETE

La démocratie libertaire se caractérise par une organisation horizontale qui substitue l'administration des choses au gouvernement des hommes des sociétés à structures verticales. Elle fait disparaître l'Etat, c'est-à-dire l'aliénation politique, et le Capital, donc le profit, c'est-à-dire l'aliénation économique. L'organisation libertaire repose essentiellement sur ces deux structures de base: *la division du pouvoir* et *la fédération du gouvernement*. Ainsi, l'égalité politique et l'égalité économique.

En conséquence, la propriété des moyens de productions et distributions deviennent propriétés collectives et indivises de la communauté. Cependant, le socialisme libertaire ne saurait exclure la propriété individuelle des biens de consommation sans sombrer dans un collectivisme totalitaire où s'évanouit la liberté de l'individu.

Si, sur le plan de la production et de la répartition, on peut aisément concevoir une organisation collective, on ne saurait collectiviser la vie de l'individu. Précisément parce que l'être humain est une unité autonome dont les aspirations sont diversifiées à l'infini, il faut lui laisser la complète liberté d'organiser sa vie privée comme bon lui semble. Vouloir fondre tous les hommes dans le moule commun d'une existence strictement collectivisée, c'est aller au-devant d'un inévitable échec, car ce serait aller contre les aspirations naturelles de l'individu à affirmer sa personnalité et son originalité.

L'être humain, a qui son destin impose une vie sociale, c'est-à-dire collective, aspire à une autonomie qui le libère dans toute la mesure du possible de ces liens collectifs. Et si, aujourd'hui, il s'entasse dans ces cages à lapins que sont les immeubles modernes, c'est en rêvant du petit pavillon

individuel.

Le socialisme libertaire ne saurait ignorer cette loi fondamentale des sociétés humaines, pas plus qu'il ne saurait méconnaître cette aspiration irrépressible de l'individu à une plus grande liberté.

Hors son temps de travail, qu'il doit naturellement à la collectivité, l'homme peut et doit demeurer totalement libre. Or, une telle liberté ne sera réelle qu'à partir du moment où il disposera des moyens de la réaliser, c'est-à-dire de la possibilité de choisir.

Cette possibilité de choix, il ne la trouvera que dans l'usage de la monnaie.

ROLE DE LA MONNAIE

A son origine - fort lointaine - la monnaie avait un rôle bien défini: celui d'un instrument permettant l'échange des produits sans recourir à la formule peu pratique du troc.

Ce n'est qu'à la longue que la monnaie est devenue une richesse en soi. D'abord uniquement représentative de la valeur d'un objet, elle s'est muée en objet elle-même, constituant sa valeur propre, un capital.

La démocratie libertaire doit donc restituer à la monnaie son origine première. Pour cela, il faut lui interdire toute possibilité d'acquérir la fonction d'objet - de valeur - en lui interdisant de se transformer en richesse par la capitalisation. Il apparaît que la seule solution à ce problème est, actuellement, de recourir à ce que l'on appelle la monnaie fondante.

La monnaie fondante a cette particularité qu'elle ne conserve sa valeur d'échange que pendant une période déterminée - en principe une année. Cette particularité suppose évidemment une refonte complète du système financier actuel. En effet, en régime capitaliste, la monnaie est, théoriquement, basée sur la valeur or du stock en ce métal détenu par l'Etat. Ce qui veut dire que tout détenteur de monnaie peut, en principe, et à tout instant réclamer la contrepartie or de la monnaie billets ou pièces, qu'il détient.

En fait, les dévaluations successives (dont la première remonte en France à Philippe le Bel...) ont rendu pratiquement impossible un tel échange. Aucun pays ne pourrait aujourd'hui rembourser en or les détenteurs de billets. Et cela pour la simple raison que l'Etat, spécialiste en escroqueries de tous genres, à progressivement augmenté la circulation fiduciaire dans de telles proportions que la garantie or ne représente plus qu'une illusion.

A cela, deux raisons très différentes. La première, qui aurait pu être évitée, mais qui est inséparable de toute organisation étatique, réside dans le besoin sans cesse accru de l'Etat à satisfaire ses dépenses parasitaires: prestige, somptuosités, guerres, etc.). Pour se procurer les liquidités nécessaires, lorsque les impôts ne peuvent plus y pourvoir, l'Etat diminue la portion d'or garantissant la monnaie, ce qui lui permet d'augmenter le volume de celle-ci.

La seconde, inévitable celle-là, date du premier tiers du XXème siècle. Elle est la conséquence de l'explosion industrielle qui, en créant des marchandises à un rythme de plus en plus accéléré, a créé une richesse dont l'écoulement se serait avéré impossible si le volume de la monnaie qui en permet l'achat, n'avait pas augmenté.

Pendant des siècles, dans une économie artisanale statique, dont la production était faible, et à peu près stable, l'or a pu tenir le rôle de régulateur de l'économie. Il en va tout autrement dans une économie industrielle dynamique, en continuelle expansion. L'industrie jette journellement sur le marché une quantité croissante de produits, qui constituent en eux-mêmes une valeur. Mais ce qui en permet l'échange, l'écoulement: la monnaie, elle, est tributaire d'un métal relativement rare: l'or, qui n'augmente pas dans les mêmes proportions. D'où l'absolue nécessité pour tous les Etats modernes de recourir à ce qu'on appelle l'inflation et qui constitue tout simplement le moyen - frauduleux au point de vue de la stricte orthodoxie financière - de faire suivre à la monnaie la courbe ascendante de la production.

Mais, et cela explique les crises cycliques du régime capitalo-étatique, cette extension de la circulation fiduciaire n'est pas exactement synchronisée avec l'augmentation de la production, c'est-à-dire avec la richesse réelle du pays. Cette synchronisation serait d'ailleurs impossible à réaliser dans un régime où l'inégalité des rétributions et la capitalisation de l'épargne met "en sommeil", c'est-à-dire hors circuit une part importante des signes monétaires.

De telle sorte que, ou bien l'Etat, dominé par tendance politique conservatrice, n'augmente pas ou insuffisamment le volume des billets, et, en ce cas, les marchandises ne trouvant pas preneurs du fait de la raréfaction des moyens d'échange - la monnaie, il y a mévente, crise et régression économique. Ou bien l'Etat, à tendance politique progressiste, augmente trop vite le volume de la monnaie, et en ce cas, il y a une trop forte demande, les prix augmentent en flèche, dans une proportion telle que, au bout d'un temps relativement restreint, le gouvernement de "gauche" est obligé, soit de se démettre, soit de recourir lui-même à de brutales mesures de déflation.

En démocratie libertaire, il n'existe qu'une seule valeur - une seule richesse réelle - : celle des produits créés. Dès lors, la monnaie ne peut être que le reflet fidèle de cette production. Son volume doit sans cesse varier en raison de l'accroissement de cette production. La monnaie redevient ainsi un instrument d'échange travail-produit et perd toute référence à un stock d'or entreposé dans les caves d'une banque. L'or cesse d'être un étalon, ce qu'il a en fait cessé d'être depuis longtemps pour devenir simplement une marchandise comme les autres, une marchandise ayant sa valeur intrinsèque en raison de sa rareté ou de son abondance et du travail nécessaire à son extraction et à sa transformation.

Mais les produits créés n'ont qu'une durée restreinte, quoique variable. Ainsi, la nourriture est absorbée dans la journée, un costume dure quelques années, une voiture cinq ou six ans, une maison toute une vie, etc. Il faut donc créer un signe monétaire, ayant seule valeur d'échange, dont la durée, liée à la production, devra être également restreinte quoique variable. D'où le principe de la monnaie fondante, dont la durée fixée en principe à une année, pourrait être étendue par un système de renouvellement en vue de l'achat ou du règlement d'une marchandise dont la durée excède une année: voiture, maison, etc...

Mais cette "épargne" ne pourra, en aucun cas, prendre la forme d'une capitalisation. Son produit ne pourra servir qu'à acquérir la marchandise invoquée et rien d'autre. Pendant l'exercice en cours, la monnaie distribuée permet à son possesseur d'acheter ce que bon lui semble. Au-delà d'une année, elle ne permet plus que de servir à l'achat d'une marchandise déterminée à l'avance. Son non emploi à cette destination provoque son annulation.

La création et la pratique d'un tel système monétaire poseront certainement des problèmes compliqués - mais pas plus que ceux que posent actuellement une monnaie fluctuante dont la garantie or n'est plus qu'une illusion et qui oblige les spécialistes financiers à de périlleuses acrobaties journalières pour écarter la catastrophe.

Quelle qu'en soit la difficulté, la création d'une monnaie ayant exclusivement une fonction d'échange, est indispensable pour assurer à chaque membre de la communauté une liberté de choix hors de laquelle l'autonomie de l'individu serait inexistante. Sans une telle liberté de choix, qui permettra à chaque être humain d'extérioriser et de concrétiser sa personnalité, le socialisme ne serait plus qu'un collectivisme de caserne, dont la durée ne pourrait être qu'éphémère, parce qu'absolument opposé à la nature humaine.

Cependant, il va de soi qu'en société libertaire seront distribués gratuitement, sans remise

d'aucune monnaie, toute marchandise que l'abondance libérera du rationnement, et tout service public d'une nécessité ou d'une utilité évidentes. Ainsi, pour citer quelques exemples, on peut concevoir la distribution gratuite du pain et des médicaments, la gratuité des services de santé et des transports urbains, métro et bus. En ce qui concerne l'habitat, on peut également envisager un service gratuit de logement en immeubles collectifs. ceux-ci étant propriété collective de la commune. Mais, dans la mesure où le pavillon individuel (rêve de presque tous les français...) ne pourrait être étendu à tous, il resterait dans les limites du rationnement, donc du choix, c'est-à-dire tributaire d'une acquisition par le moyen d'une monnaie.

LE PROBLEME DU VOTE

Avant de conclure, je voudrais parler d'un problème qui a toujours soulevé de vives controverses au sein du mouvement anarchiste: c'est la question du vote.

On a vu qu'un régime républicain pouvait se nuancer sous trois formes différentes : en démocratie ouvertement autoritaire: ce fut le cas de la IIème République qui précéda l'Empire et c'est celui de l'actuelle Vème République; en démocratie parlementaire: c'étaient les cas de la IIIème et IVème Républiques; et, enfin, en démocratie libertaire.

Voyons la nature du vote dans les trois systèmes. Car il faut distinguer, me paraît-il, entre le vote *politique* ou plus exactement, électoraliste, de ce que j'appellerai le vote *administratif*. Le premier a pour objet de nommer, par mandataires interposés, un *gouvernement des hommes* ; le second par mandataires directs, de pourvoir à l'*administration des choses*.

Le vote en démocratie autoritaire

Dans le cas, d'une république césarienne où toutes les décisions sont prises au sommet, il est bien évident que le vote est inutile, sinon pour élire l'autocrate lorsque le choix est libre - et c'est la cas actuel en France. Il s'agit alors d'un vote plébiscitaire derrière lequel l'autocrate se camoufle en démocrate. Un tel vote ne peut qu'être rejeté par tout citoyen conscient – et, en particulier, par les libertaires.

N'insistons pas sur cette mascarade démocratique et venons-en au vote en régime de démocratie parlementaire.

Le vote en démocratie parlementaire

Dans un tel régime, le citoyen électeur ne décide de rien, puisque le pouvoir lui échappe. Le suffrage universel n'a précisément, pour unique raison, que de concrétiser, d'officialiser, de légaliser cet abandon du pouvoir par le "peuple souverain". Le rôle de l'électeur est donc passif: il consiste simplement à choisir non pas même entre différents programmes nettement définis, mais entre des séries de promesses plus ou moins vagues (on appelle cela aujourd'hui des "options"), promesses que rien n'oblige l'auteur, une fois élu, de tenir. Ce dont il ne se prive pas, au point de faire parfois exactement le contraire de ce qu'il avait promis: ainsi Guy Mollet envoyé au pouvoir par les électeurs pour y faire la paix en Algérie, y amplifia la guerre en y ajoutant par surcroît et pour faire bonne mesure, l'imbécile festival guerrier de Suez. Par contre, De Gaulle, envoyé, lui, au pouvoir par les activistes pour y maintenir l'Algérie française, la liquida brutalement après une certaine valse-hésitation. Si l'électeur, ainsi dupé et bafoué, avait un quelconque sens civique, il s'insurgerait contre de tels jeux. Mais précisément, le vote politique, en dépouillant le citoyen de tout pouvoir réel, lui retire du même coup le sens de sa responsabilité. Trompé, sa seule réaction, qui est celle d'un enfant mineur irresponsable, est alors d'accuser le tuteur - le député - au profit de qui il s'est dépouillé de son droit inaliénable de décision. Après quoi, il retourne aux urnes - ces chapeaux de prestidigitateurs d'où il ne sort régulièrement que des lapins!

Le vice, la tare du vote politique tient donc dans ce fait qu'un tel vote n'a pour unique objet que d'obtenir du citoyen un renoncement à son droit, à son pouvoir de décision: il est la négation de

la démocratie. Un tel système ne peut que structurer une société hiérarchisée, verticale, au sommet de laquelle s'installe, plus ou moins despotique, plus ou moins libéral, le gouvernement des hommes et d'où redescendent en cascades sur l'électeur ahuri les décisions autoritaires. Après la manière forte du despote qui l'impose à coups de triques, le suffrage universel représente la manière douce du politicien qui impose l'aliénation à coups de bulletins de vote.

Voyons maintenant ce que j'ai appelé le vote administratif.

Le vote en démocratie libertaire

En démocratie libertaire, le citoyen ne délègue pas son pouvoir de décision -son pouvoir législatif. Celui-ci demeure, à la base même, une prérogative inaliénable et indivisible. La démocratie libertaire représente donc bien la seule forme de démocratie authentique. *Mais elle n'exclut pas le vote.* Elle rend au contraire ce vote nécessaire, indispensable, en lui restituant - si j'ose ainsi m'exprimer – ses lettres de noblesse, c'est-à-dire son utilité et sa justification.

Je m'explique, En démocratie libertaire, la communauté refuse de se dessaisir au profit de mandataires élus de tout pouvoir de décision: *il faut donc qu'elle se décide elle-même.* Et cela sur deux plans: d'abord en définissant un programme, ensuite en désignant les mandataires chargés d'exécuter ce programme.

La vie communautaire exige de prendre des décisions dans tous les domaines: politique, économique, scientifique, culturel, etc. Si ces décisions ne sont pas prises au sommet, elles doivent être prises à la base. *Mais il faut qu'elles soient prises*- sous peine de désintégration de la communauté - et cela dans un temps nécessairement limité. Pour cela, il n'existe que deux méthodes qui d'ailleurs, ne s'opposent pas et se complètent.

La première consiste en une ample discussion entre les divers projets proposés, discussion dont l'objet est d'arriver à un compromis acceptable par tous. En ce cas, la discussion se termine par un vote unanime, ou même par une absence de vote, devenu inutile en l'absence de tout opposant.

Je le dis très sincèrement. non pour faire une concession à un certain nombre de mes camarades à qui répugnent toute idée de vote ; je considère cette solution comme étant idéale.

Je dis bien: idéale. Mais, si l'on veut rester les pieds sur la terre des hommes vivants, il faut aussi être réaliste. Or, la recherche de l'unanimité, érigée en règle absolue, représente deux dangers de paralysie sociale qui risqueraient de désintégrer toute communauté dans un temps très court.

Le premier est celui de l'inefficacité: à vouloir à tout prix synthétiser des projets contradictoires, on court le risque inévitable d'ôter à chacun d'eux ce qu'ils ont de positif pour n'en conserver que les aspects négatifs, plus facilement acceptables par tous. On aboutit alors à ces fameuses motions nègres-blancs qui ont illustré les congrès radicaux. On sait où, en un demi-siècle, cela a amené le Parti radical. Mais une société, elle, n'y résisterait pas quelques semaines.

Le deuxième danger est représenté par le temps. Les opinions sont extrêmement diversifiées et le seront encore plus lorsque les décisions à prendre le seront, non plus par un homme ou par quelques centaines d'individus, mais par plusieurs millions. Or, les nécessités de la vie sociale exigent de prendre des décisions rapides dans tous les domaines. On ne peut donc éterniser les discussions sous le prétexte de rechercher une aléatoire unanimité. Pour citer un exemple, une grande ville, telle que Paris, exige un ravitaillement *quotidien*: il ne saurait donc être question de discuter pendant des jours sur la meilleure méthode d'effectuer ce ravitaillement. Il faut faire un choix *immédiat* entre les divers projets proposés, quitte à revenir sur le problème si ce choix s'avère mauvais à l'expérience. Je le répète une fois encore: la vie est mouvement et le mouvement condamne sans appel tout immobilisme. Mieux vaut un choix mauvais, qu'une absence de choix, car

le premier est réparable, alors que le second est mortel.

Or, quand après une discussion, dont la durée peut varier en fonction de l'urgence du projet discuté, mais qui, de toutes façons, doit avoir une limite, un choix s'avère indispensable entre diverses propositions, il n'y a, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais d'autres solutions que de recourir au vote. Et il en sera de même lorsque, la décision prise, le projet adopté, il conviendra de nommer, parmi plusieurs candidats, celui ou ceux qui seront chargés de mettre à exécution cette décision.

Comment voter? De la manière la plus simple possible. Tout recours au vote représente une solution imparfaite, mais réaliste et nécessaire. Il convient donc d'adopter le système le plus simple et de s'en tenir là. "La majorité", a écrit Pierre Besnard dans son livre *Le Monde Nouveau* "la majorité va de la moitié plus un à l'unanimité moins un". C'est le simple bon sens. Il ne faut pas chercher à alourdir une méthode peu maniable par des complications inutiles. Et ne pas chercher la perfection là où elle ne peut exister.

Le vote ne représente qu'un moyen - le seul - pour une communauté de se déterminer rapidement sur des problèmes urgents. Il ne faut donc pas ériger ce moyen en une méthode miraculeuse propre à résoudre toutes les difficultés. Mais, à l'inverse, il ne faut pas non plus élever le refus du vote au niveau d'un dogme qui séparerait les vrais des faux, les purs des impurs. Au niveau des hautes spéculations philosophiques, l'homme peut s'enfermer dans sa tour de cristal. Au niveau des réalités sociales, il faut se plier aux nécessités impératives qu'impose la vie collective des hommes.

Mais, en démocratie libertaire, le vote n'a ni le même sens, ni la même signification qu'en démocratie parlementaire. Le citoyen ne vote pas pour déléguer son pouvoir à des mandataires irresponsables sur de vagues promesses électorales. Son vote EST un acte de décision qui, d'une part, détermine la vie de la collectivité, d'autre part, désigne les exécuteurs chargés de mettre en oeuvre sa décision. Tout jeu politique, au sens électoral de ce terme, se trouve donc exclu du vote administratif, dont le résultat est de substituer l'administration des choses au gouvernement des hommes.

Et, à moins de renoncer à assumer ses responsabilités sociales, l'homme libertaire ne peut se refuser à utiliser l'un des rouages indispensables au fonctionnement de toute vie collective.

CONCLUSIONS

Voici, très brièvement, très incomplètement, exposées les grandes lignes d'une organisation fédéraliste libertaire adaptée à l'évolution du monde moderne.

Il est bien évident qu'un tel travail nécessiterait, pour offrir un panorama complet, non pas quelques dizaines de pages, mais plusieurs centaines.

Aussi bien, mon but n'a pas été aujourd'hui de préciser dans ses moindres détails le fonctionnement d'une société fédéraliste libertaire, mais seulement d'analyser les mécanismes de base qui animent les différentes formes de démocraties: autoritaire, parlementaire, libertaire.

Certains trouveront que j'ai été trop loin, d'autres pas assez. Et ce sera sans doute vrai également. Ce qui est certain, c'est que j'accueillerai avec plaisir les critiques que ne manquera pas, je l'espère, de susciter ce travail.

CONTRIBUTION A L'ELABORATION D'UN MANIFESTE ANARCHISTE-REVOLUTIONNAIRE

LE TRONC COMMUN

L'anarchisme, en général, se définit dans la perspective d'une libération maximum de l'homme des aliénations de toutes natures, politique, économique, culturelle, sexuelle, etc.. qui lui limitent la possibilité d'exprimer pleinement sa personnalité, entravent sa liberté de mouvement ou de pensée et, donc, font de lui, à des degrés variables, un être irresponsable, soumis à des "lois" diverses auxquelles il doit obéir, sans avoir eu la possibilité de participer à leur élaboration.

A partir de ce "tronc commun", l'anarchisme se développe en diverses branches qui vont de l'individualisme au communisme, de la pensée philosophique qui se projette dans un avenir lointain, à l'action révolutionnaire qui plonge dans le présent immédiat. En s'éloignant du tronc commun, ces expressions différentes de l'anarchisme atteignent un seuil de divergence à partir duquel elles deviennent, non pas ennemies, mais antagoniques.

Loin de cette base philosophique commune, dans les développements pratiques et théoriques, il n'y a plus rien de commun entre l'anarchisme conçu dans une optique stirnérienne et celui dont Michel Bakounine se fit le propagandiste passionné. Le constater n'est pas faire oeuvre de sectarisme, mais de réalisme. Et cette réalité explique pourquoi toute tentative de synthèse, dont se fit notamment l'apôtre Sébastien Faure, est inévitablement vouée à l'échec - ce qui ne serait pas grave si cet échec se limitait à faire la démonstration d'une impossibilité. Mais il y a plus grave: la vaine recherche d'une formule magique, sorte de pierre philosophale de l'anarchisme, à la poursuite de laquelle certains camarades -dont je ne mets nullement en question la bonne foi et la sincérité - s'acharnent avec la même persévérance que jadis les alchimistes, a pour conséquence de vitaliser l'anarchisme, de le retrancher de la réalité vivante, de le rejeter hors de ce creuset d'où jaillissent les heures successives qui font l'Histoire.

Puisant dans le tronc commun, l'anarchisme-révolutionnaire est une affirmation de l'Homme considéré sans sa personnalité vivante comme une unité à nulle autre identique parmi celles qui composent la communauté au sein de laquelle il vit. Notre est donc d'apporter à cet homme une libération maximum -car le sens de la vie ne saurait être recherché ailleurs que dans la liberté.

Mais l'anarchisme-révolutionnaire se distingue sans équivoque des autres branches sur deux points essentiels:

- Affirmant la primauté de l'Homme, il proclame la *nécessité* de la société hors de laquelle il ne peut vivre et sans laquelle *il ne peut pas se libérer* : la libération de l'unité sociale passe par celle de l'ensemble, ainsi que l'a démontré Bakounine. Par cette volonté de libération, individuelle et collective, s'affirme sans équivoque notre filiation *anarchiste*.

- L'anarchisme-révolutionnaire est une philosophie en mouvement dans le temps même où elle s'exprime, c'est-à-dire dans le présent. C'est pourquoi il refuse de se confondre avec une certaine philosophie limitée à des dissertations académiques qui ont rejeté l'anarchisme hors du temps et de la réalité du monde. Par cette volonté d'être présent et d'intervenir dans l'Histoire s'affirme notre aspect *révolutionnaire*.

L'IDEOLOGIE

Partant du "tronc commun" dont il vient d'être question, l'anarchisme-révolutionnaire affirme donc sa spécificité qui le distingue sans ambiguïté de ce que j'appellerai, non pas les tendances, mais les autres branches ou courants de l'anarchisme.

Repoussant toute référence à l'individualisme, devons-nous nous qualifier de socialistes ou de communistes, de syndicalistes ou de coopératistes, de collectivistes ou de mutuellistes ?

A mon avis, toutes ces définitions sont, non pas inutiles, mais sans importance par rapport à l'organisation que nous voulons bâtir. En effet, en accolant au terme anarchiste celui de révolutionnaire, nous nous distinguons radicalement des conceptions proprement *divergentes*, individualistes ou inactuelles, purement philosophiques ou exclusivement non violentes.

Dès lors, nous sommes *nécessairement* socialistes, dans la signification la plus large de ce terme - qui peut s'exprimer par des tendances diverses, mais nullement antagoniques: comment, en effet, pourrait-on dresser dans une opposition irréductible le socialisme contre le communisme, le syndicat contre la coopérative, la mutualité contre la collectivité? Ce sont là des nuances qui se complètent plutôt qu'elles ne s'opposent. C'est pourquoi, tout à l'heure, parlant des courants divergents de l'anarchisme, je les ai appelés "branches" issues d'un tronc commun et non tendances, réservant ce terme aux expressions particulières d'une *même ligne idéologique*, cette diversité, qui exclut la divergence et l'antagonisme, étant la conséquence naturelle d'une organisation qui refuse le monolithisme.

Ce partage, qui ne saurait diviser les anarchistes révolutionnaires en diverses tendances peut s'expliquer pour trois raisons différentes:

- Un choix sentimental: c'est le cas d'un certain nombre de camarades fidèles aux traditions et aux épopées du syndicalisme-révolutionnaire français ou du communisme-libertaire espagnol.
- Un choix tactique: certains camarades estiment que le syndicalisme est l'outil le plus efficace pour promouvoir la révolution, alors que d'autres jugent plus aptes d'autres organismes, tels que Comités d'Action, Conseils Ouvriers, Soviets, etc.
- Un choix ethnique: il est évident que certains peuples ont des dispositions innées pour adopter des formes sociales plus collectivisées que d'autres peuples. Ce qui veut dire qu'il n'y aura pas un modèle unique de société anarchiste, mais au contraire une grande diversité, chaque ethnique s'organisant librement selon ses goûts, ses tendances, ses traditions, etc.

Mais, quels que soient les préférences personnelles ou les choix particuliers, tous les anarchistes-révolutionnaires se retrouveront unanimes sur un certain nombre de données essentielles, qui constituent la base de leur idéologie:

- Refuser l'isolement philosophique et aller vers la masse -vers le peuple. Notre propagande ne se limitera pas à des discussions académiques et ne s'adressera pas exclusivement à des esprits "cultivés", mais se fera sur la place publique et s'adressera à tous - au plus grand nombre. Notre objectif ne sera pas de créer un parti de masse, mais d'être présent, *partout et toujours*, au sein de la masse pour l'orienter dans un sens anarchiste.
- Cette première prise de position entraîne une seconde: celle d'une action immédiate par notre présence effective dans tous les mouvements populaires. Quand le peuple bouge, que ce soit à l'usine ou dans la rue, les anarchistes et l'organisation doivent être présents pour neutraliser l'influence des partis politiques, propager nos propres mots d'ordre et, si possible, orienter les mouvements populaires dans une direction anarchiste.
- Quelles que soient nos préférences personnelles pour une société plus ou moins socialiste, communiste, syndicaliste, coopératiste, mutualiste, etc., nous affirmons clairement et unanimement notre volonté d'instaurer à travers des structures sociales qui pourront varier, *une égalité économique totale*, une répartition égalitaire (et, là encore, les modalités peuvent varier) entre tous, aussi bien des produits que du travail nécessaire à leur production.
- Quelles que soient les modalités différentes des structures sociales, celles-ci reposeront *toujours* sur une participation effective de l'ensemble de la communauté à la gestion de la société. Et cela à tous les niveaux: de la commune à la nation ou l'internation ; dans tous les domaines: de la production industrielle à la production artistique; etc...

Cette autogestion ou gestion directe de la communauté par elle-même, ce retour du "gouvernement" du sommet à la base, du centre à la périphérie ou, si l'on préfère la vieille formule

"l'administration des choses remplaçant le gouvernement des hommes", exige pour se réaliser:

- L'abolition de la propriété des moyens de production et de distribution et leur transfert à la collectivité qui en aura, non pas la propriété, mais la gérance à travers les successives générations.
- Un fédéralisme effectif impliquant une réelle autonomie des diverses unités de bases, géographique, ethnique, économique, sociale, culturelle, etc., mais *aussi* la pratique d'une *solidarité* étroite qui devra interdire tout repli sur soi. L'anarchisme-révolutionnaire doit formellement condamner l'individualisme, *même lorsqu'il s'élève à la dimension collective d'un groupe*.
- Nous considérons que de tels buts ne pourront être atteints que par une transformation révolutionnaire de la société actuelle. Nous n'écarterons donc pas la violence de nos moyens, mais nous repousserons la provocation et le terrorisme dans leurs manifestations primitives et aveugles.

Les anarchistes-révolutionnaires n'oublieront jamais que leur objectif final n'est pas de détruire, mais de construire; que leur raison d'être n'est pas d'aider à une quelconque révolution liberticide, mais de frayer le chemin à une révolution libératrice - c'est-à-dire anarchiste.

L'ORGANISATION

L'organisation, non pas invertébrée, mais dotée des structures nécessaires, est indispensable pour permettre une présence réelle, une action positive et une propagande fructueuse.

Il y a deux ans, en mai-juin 68, nous avons durement payé quinze années d'absence et de vide organisationnel. Les incessantes activités de quelques camarades et de quelques groupes, n'ont pu combler ce vide, et, alors que Paris se couvrait de drapeaux noirs, nous sommes passés à travers ces événements, ainsi que je l'écrivais récemment à un camarade de province, "comme un ectoplasme à travers le brouillard", c'est-à-dire sans en tirer le bénéfice qu'y ont puisé d'autres formations gauchistes.

Si nous avions eu à cette époque une organisation valable, telle *par exemple la première F.A. constituée après la guerre de 39-45*, avec ses structures et son journal hebdomadaire. il y aurait aujourd'hui en France plus de deux cents groupes organisés, une presse au tirage multiplié, des éditions de brochures, bref un mouvement anarchiste nombreux, fort, cohérent, qui pourrait faire entendre sa voix dans ce pays. Et, détail paradoxal, mais vrai: les individualistes, les "en-dehors", qui s'acharnent à paralyser ou à vitupérer toute tentative organisationnelle, y trouveraient eux-mêmes leur compte, car ils bénéficieraient inévitablement de l'intensification et du développement de l'influence anarchiste.

Ainsi. une fois de plus, la "maladie infantile" de l'anarchisme - son inorganisation - aura laissé le mouvement sans réaction au sein de circonstances éminemment favorables comme il s'en produit peu au cours d'un siècle. Les efforts méritoires de quelques camarades et de quelques groupes n'auront guère eu d'autres résultats que de tirer les marrons du feu pour les autres.

Que ceci puisse au moins servir de leçon et inciter les camarades conscients de ce fait à construire au plus vite une organisation anarchiste valable qui, seule, permettra à notre mouvement de retrouver sa vitalité et de progresser.

Que devra être une telle organisation? Il est bien évident qu'il n'a jamais été dans notre esprit de la considérer comme un but en soi, ni comme la panacée qui guérirait miraculeusement l'anarchisme de son anémie: l'organisation n'est et ne doit être qu'un outil de travail. *Mais cet outil est indispensable*. Prétendre qu'une propagande profitable est possible sans organisation équivaut à vouloir percer un trou dans un mur à l'aide de ses seules mains nues.

L'organisation du mouvement, comme celui de la société, peut revêtir des formes variées en fonction des lieux, du temps. des coutumes. Mais il existera certains éléments essentiels de base, en l'absence desquels l'organisation n'est plus que nominale, un décor de théâtre derrière lequel on ne

trouve que le vide.

Ces éléments essentiels découlent de deux faits qui commandent la vie d'une organisation libertaire, à savoir:

- que toutes les décisions doivent être prises à un niveau *collectif*.
- que ces décisions doivent être prises par l'ensemble des militants.

Sans décisions prises au niveau de la collectivité, il peut y avoir un rassemblement plus ou moins consistant ou inconsistant d'individus et de groupes, *mais il n'y a pas d'organisation*, en ce que celle-ci a précisément pour objet d'établir et de régler les mécanismes qui régissent l'ensemble de la communauté. Aucun mouvement ne peut avoir une *présence* effective, aucune société ne peut avoir une *existence* durable si ne sont pas prises des décisions *communes*. Ceci illustre le premier fait.

Mais les décisions doivent être prises, non au sommet, mais à la base, non au centre, mais à la périphérie. Or, l'organisation couvrant une vaste étendue géographique. il est évidemment impossible de réunir tous les groupes en permanence pour prendre au jour le jour les décisions nécessaires. Il faut donc avoir recours à des délégués, qui se réunissent en congrès annuel, définissent les grandes lignes de la propagande et nomment un comité chargé d'exécuter et de coordonner sur le plan national les décisions adoptées. Cette émanation *directe* de la base illustre le second fait.

De cette double constatation découle logiquement que l'un des éléments essentiels sera la *souveraineté du Congrès*. Cela est à la fois évident et indispensable. Si les décisions intéressant l'ensemble du mouvement ne sont pas prises dans les Congrès, elles ne peuvent être prises nulle part ailleurs. Ou, plutôt, chaque groupe, chaque individu agissent en ordre dispersé: il n'y a pas d'organisation. Il ne faut donc pas confondre Congrès et Colloque, car ils ont une vocation totalement différente: le premier se réunit pour *prendre* des décisions, le second pour confronter des thèses diverses ou divergentes. Ils ont, l'un et l'autre, leur utilité - à condition de ne pas les confondre.

Les décisions adoptées et les responsables nommés aux différents organismes le seront à la majorité des voix des délégués mandatés par les groupes, l'unanimité, toujours souhaitable, n'étant que rarement possible. La minorité ne sera pas contrainte d'appliquer les décisions prises par la majorité, mais devra faire l'effort d'autodiscipline nécessaire pour ne pas porter préjudice à l'expression publique de la propagande définie par le Congrès.

Mais les militants veilleront avec un soin attentif à ce que les organismes exécutifs et de coordination élus ne se transforment pas en *appareils* de direction, en *bureaucratie* inamovible. Pour cela, il faudra réaliser:

- un contrôle *permanent* de la base.
- une rotation *fréquente* des responsables.

Enfin, une organisation ne peut avoir de vie réelle et se livrer à une propagande sérieuse que si elle dispose de moyens financiers suffisants: il faudra donc adopter le principe d'une cotisation élevée et proportionnelle aux gains des militants.

LA PROPAGANDE

La propagande d'une organisation anarchiste-révolutionnaire devra: avoir un caractère, non pas individuel, mais collectif et ne pas s'adresser à quelques-uns, mais à tous; frayer les voies à une transformation révolutionnaire de la société; conserver à tous moments son caractère spécifiquement anarchiste.

La transformation radicale des structures sociales ne peut résulter que d'une action révolutionnaire des *masses*: les minorités révolutionnaires ne sont effectivement agissantes que

dans la mesure où elles se meuvent dans un milieu favorable. La propagande devra donc s'adresser aux masses et non à certains individus, à certaines catégories. Une propagande anarchiste qui ne s'adresse qu'à certains individus ou à certaines catégories sociales considérées comme "réceptibles" aux idées libertaires a pour résultat de former des "élites" qui, le moment venu, s'insèrent naturellement dans la classe dirigeante. Si, parvenus à des postes de direction, ces individus et ces catégories n'ont pas complètement oublié leur "éducation" libertaire (cela arrive), ils tenteront, honnêtement, d'infléchir "d'en haut" les événements sur lesquels ils peuvent avoir une influence dans une direction libertaire : ainsi s'ouvre la voie *réformiste*, qu'elle soit affirmée ou sous-entendue.

On a parfaitement le droit, étant idéalement anarchiste, d'estimer une révolution anarchiste pratiquement irréalisable dans les temps que nous vivons et, par conséquent, de lutter pour "libertiser" le plus possible la société bourgeoise en évolution: c'est une attitude logique. Encore conviendrait-il à ces anarchistes de se définir clairement et de ne pas reprocher à d'autres, qui ont une appréciation différente des possibilités, de la faire en se qualifiant de révolutionnaires.

Toutes les sociétés à structures autoritaires sont fractionnées en classes, les unes exploiteuses et dirigeantes, les autres exploitées et dirigées. La lutte révolutionnaire prend donc *nécessairement* le caractère d'une lutte de classes. Cependant, l'anarchisme, contrairement au marxisme, s'il incorpore la lutte de classes, récuse la *dictature* de classe, la dictature du prolétariat. L'anarchisme propose à la classe ouvrière sa libération économique et politique, mais cette libération ne pourra venir *en aucun cas* d'une domination exercée sur la classe vaincue. L'expérience, maintenant historique, du marxisme est là pour le démontrer à l'évidence : prétendue dictature du prolétariat n'a eu pour résultat que d'installer de nouveaux maîtres au sommet de la pyramide. Au despotisme d'une Cour tsariste, émanation d'une caste aristocratique, a succédé le despotisme d'un Comité central, émanation, non du peuple, ni même de la seule classe ouvrière, mais de l'appareil bureaucratique du Parti.

Mais, en fait, cette dictature est une impossibilité en ce qu'une telle domination ne peut s'exercer *collectivement*, mais à travers un certain nombre d'individus, les fonctionnaires du Parti, qui, nécessairement et inévitablement, se constituent en une nouvelle classe exploiteuse et dominatrice -selon le processus décrit par Marx lui-même.

La dictature du prolétariat, ou, du moins, la réalité que dissimule cette illusion, est donc *la négation du projet révolutionnaire*. Une révolution qui n'a pour objet l'abolition *immédiate* des classes est une duperie à laquelle tout révolutionnaire conscient doit refuser son concours. Reste que, au lendemain d'une révolution victorieuse, les membres de l'ex-classe exploiteuse accepter ou refuser le nouvel ordre social.

Pour ceux qui l'accepteront, aucun problème -ni aucune discrimination : il s'intégreront à la société nouvelle en qualité de citoyens à part entière. Quant aux autres, à ceux qui refuseront, je ne pense pas que la suppression physique soit la meilleure solution. La machine à couper les têtes et les coups de revolver dans la nuque ont donné des résultats contraires à ceux recherchés : les révolutions française et russe sont là pour en témoigner. La première a secrété Bonaparte, la seconde Staline. D'autant plus qu'au massacre des ennemis de la révolution succède très vite le massacre des révolutionnaires par et entre eux-mêmes. Le succès même de la révolution lui commande donc de refuser le bain de sang : la solution raisonnable – et la seule efficace autant qu'humaniste- consistera à offrir aux membres de la classe dirigeante déchue le choix entre l'intégration *volontaire* ou l'exil- étant entendu bien sûr, que ceux qui choisiront cette seconde solution pourront emporter leur « patrie » à la semelle de leur chaussure, mais non pas leur compte en banque, ni leur fortune.

Ces perspectives d'avenir d'une révolution sociale qui devra se différencier radicalement des

révolutions politiques, implique que, dans l'immédiat la propagande ne sorte pas de son cadre spécifiquement anarchiste. Il n'est certes pas question de s'enfermer dans une tour d'ivoire : nous devons au contraire être présent sur tous les fronts de la lutte sociale. Mais l'organisation devra refuser toute compromission idéologique, ainsi que tout « compagnonnage » avec d'autres organisations révolutionnaires, dont les objectifs sont de réaliser une révolution autoritaire, négation de celle que nous préconisons.

Une fois de plus, je le répète, notre but ne doit pas être de faire n'importe quelle révolution -une de plus- au profit d'une nouvelle caste exploiteuse, mais de promouvoir une révolution libératrice d'un type nouveau.

Dans cette perspective, toute alliance *durable* avec des partis politiques doit être exclue : seules pourront se réaliser des unités d'action de durée limitée sur des objectifs précis. Par ailleurs nous devons refuser aussi bien de nous engager sur la voie du réformisme que sur celle d'une provocation systématique, qui rejetterait le mouvement dans la pratique d'un activisme désordonné, dont le seul résultat serait de faire le jeu de la réaction, fasciste ou marxiste.

Ne pratiquer ni le réformisme, ni l'activisme, mais se livrer, jour après jour, à une propagande active et constructive, voilà à quoi doivent tendre nos efforts. C'est une voie étroite et difficile, mais la seule qui nous permettra de conserver notre spécificité anarchiste et de travailler à promouvoir une révolution réellement libératrice.

Voici quelques réflexions destinées à préparer l'élaboration d'un Manifeste Anarchiste-Révolutionnaire. Mais ce ne sont là que quelques vues générales qu'il appartiendra aux camarades de préciser et de compléter.

Intervention au Congrès de 1960 de la FA

(tiré de *l'Histoire du mouvement libertaire 1945-1975*, Roland Biard, pages 132-140)

« La Fédération Anarchiste s'est reconstituée fin 1953, après le coup de force de Fontenis et de ses amis, excluant ou contraignant au départ tous ceux qui ne partageaient pas leurs conceptions marxisantes de l'organisation, de l'action ou de la propagande anarchiste.

Mais cette reconstitution s'est effectuée dans des conditions telles qu'elle portait en elle-même les causes paralysantes qui devaient lui interdire tout développement sérieux.

Ces causes étaient -et sont – les suivantes :

a) refus de se définir avec une suffisante netteté dans le vaste éventail où se rassemblent tous ceux qui, de près ou de loin, à tort ou à raison, se réclament de la philosophie anarchiste.

b) Refus de s'organiser sur les bases minimales et nécessaires à toute formation qui se veut être autre chose qu'un témoin de son temps.

c) refus de considérer les congrès comme l'émanation souveraine de l'organisation, ne leur accordant que des pouvoirs de liaison en matière administrative, à l'exclusion de toute autre.

A partir de ce triple refus, il ne pouvait plus y avoir d'organisation à proprement parler, mais seulement une association de camarades aux pensées divergentes, parfois diamétralement opposées et, par là même, sans caractère, sans méthodes et sans buts définis, sans autre cohésion que celle d'une vague référence à certains « grands » principes purement négatifs : anti-autoritarisme, antimilitarisme, anticléricalisme, etc., jusqu'à et y compris l'antisociétarisme.

L'erreur a été de vouloir faire de la Fédération Anarchiste ainsi conçue une organisation spécifique, tout en lui interdisant de se doter des structures internes et idéologiques indispensables à la vie même de tout mouvement.

A partir de ces considérations, il n'y avait -il n'y a et il n'y aura – qu'une solution valable, raisonnable et viable : que la FA, telle qu'elle a été conçue, ne soit pas et ne prétende pas être autre chose qu'un simple centre de liaison entre les organismes, groupes, journaux, revues et individualités se réclamant à des degrés variables de la philosophie anarchiste.

Sans doute, telle était la pensée de certains camarades dont les vues se sont imposées au Congrès de reconstitution de Paris – en opposition avec les désirs d'un certain nombre d'autres camarades. Le tort des premiers a été d'accepter que ce centre de liaison soit doté d'un embryon de structure organisationnelles, inutiles et inefficaces par le fait même qu'elles n'étaient qu'un embryon sans possibilité de se développer ; le tort des autres -dont je suis – d'avoir accepté cette solution équivoque comme un pis aller permettant dans l'immédiat de combler un vide pénible à tout militant.

Aujourd'hui, plus de six ans après cette reconstitution, il faut bien reconnaître qu'elle se solde par un échec. Ceci parce que la FA n'a su être ni le simple bureau de liaison qu'elle devait être, ni l'organisme spécifique qu'elle ne pouvait être.

A mi-chemin entre ces deux solutions, la FA n'a ralliée à elle ni les anti-organisationnistes -parce qu'elle était, à leurs yeux, encore trop « organisée » - ni les autres, parce qu'elle représente pour eux un vide organisationnel et idéologique.

Ainsi, à vouloir contenter tout le monde, on n'a satisfait personne – et cela était inévitable. La FA, telle qu'elle a été créée, n'a pas recueilli l'adhésion de ceux pour qui elle a été ainsi faite. A l'inverse, elle a éloignée d'elle ceux pour qui il n'est de rassemblement valable qu'en fonction d'un choix qui se trouve être la raison et l'essence même d'un tel rassemblement.

Une telle équivoque ne pouvait déboucher que sur un insuccès. Au delà des sympathies ou des antipathies, l'action militante exige un choix clair, des prises de responsabilités nettes en l'absence desquelles aucune organisation n'a de raison d'être, ni aucune propagande ne peut espérer de résultats positifs.

Je n'accuse ici personne. De cet état de faits, nous sommes tous responsables. Ceux qui depuis six animent la FA et le ML sont, pour la presque totalité, des anarchistes révolutionnaires et des

partisans déclarés de l'organisation. Parce qu'ils furent alors les seuls à se proposer (et comment aurait-il pu en être autrement?), ils ainsi hérité, au congrès de Paris, d'un enfant qui n'était pas le leur. Cet enfant, ils l'ont loyalement adopté. Et s'ils ont parfois été tenté de le modeler selon leurs manières de voir et d'agir, ce n'est sûrement pas à ceux qui, après avoir créé un enfant, ont laissé aux autres le soin de l'élever et de le faire vire, de leur en faire reproche.

Or, l'expérience a montré que cette création était inviable où elle a été conçue.

Pour sortir de cette équivoque paralysante, il n'est, à mon avis, d'autre choix que celui posé par cette alternative.

- ou bien la FA (sous cette appellation ou une autre) devient réellement ce qu'elle ne peut qu'être dans sa forme actuelle : un centre de liaison entre les différentes tendances de l'anarchisme, tendances s'exprimant à travers des organisations, des groupes, des journaux, des revues et des individualités. Mais, en ce cas, elle devra renoncer à ce qui est du ressort d'une organisation (1) : éditer un journal (un BI étant suffisant), tenir un local, créer des groupes, organiser des congrès, etc., en un mot elle devra renoncer à se comporter comme une organisation spécifique qu'elle n'est pas et ne peut être dans sa forme actuelle.

- ou bien la FA renoncera à la prétention de rassembler tous les anarchistes de toutes les tendances (prétention dont l'échec s'inscrit dans la réalité des faits) et se transformera en une organisation spécifique en se dotant des structures internes et de la substance idéologique nécessaires...

Le problème du journal est à peu près le même que celui de l'organisation et il ne pouvait en être autrement. En se voulant l'organe de toutes les tendances (ce qu'il n'a d'ailleurs jamais été du fait que toutes les tendances n'ont pas rejoint la FA), il se condamne par cette formule à n'exprimer rien d'original, à se maintenir dans une neutralité incolore pour ne heurter personne, à être vide de ce dynamisme idéologique et de cette sève militante, en l'absence desquels ne peuvent vivre et prospérer ni mouvement ni journal... » (2)

« Je conviens, dès le départ, de lever équivoque sur les buts, les méthodes et les structures d'une telle organisation. Je l'ai écrit maintes fois : un rassemblement d'hommes ne peut se réaliser valablement que dans la mesure où ces hommes sont d'accord sur les bases et les objectifs de ce rassemblement.

Comment peut se définir une organisation anarchiste-révolutionnaire?

Premier point : ne peuvent se rassembler dans une organisation que ceux qui acceptent le principe même de l'organisation, sans aucune restriction.

Deuxième point : ne peuvent se rassembler dans une organisation *anarchiste* que ceux qui sont décidés à oeuvrer pour une transformation des structures sociales actuelles orientées vers des finalités libertaires.

Troisième point : ne peuvent se rassembler dans une organisation anarchiste *révolutionnaire* que ceux qui, selon un propos de Bontemps, dès le départ « refusent de se considérer comme des minoritaires de propos délibérés ».

Tout se tient : nous nous rassemblons *parce que* nous considérons l'organisation comme la base indispensable d'un rassemblement ; *parce ce que* nous donnons à ce rassemblement l'objectif d'une transformation sociale ; *parce que* nous revendiquons les moyens de cette transformation.

Donc, ORGANISATION, parce que tout mouvement exige des structures organisationnelles ;

ANARCHISTE, parce que le but de l'édification d'une société libertaire ;

REVOLUTIONNAIRE, parce que c'est ainsi que se nomme, selon le dictionnaire, « un changement dans l'ordre des choses du monde, quel que soient les moyens employés » (Rassinier(3) dixit, BI n°4, avril 1960, page I).

au-delà de certaines divergences tactiques, d'ailleurs plus apparentes que réelles, tout anarchiste-révolutionnaire ne peut qu'approuver cette définition de la révolution – si l'on veut bien admettre que la phrase « quels que soient les moyens employés » n'inclut exclusivement, ni n'exclut

impérativement la violence révolutionnaire considérée, non comme une fin, mais comme un moyen.

L'anarchiste-révolutionnaire par le fait même qu'il a dépassé le concept instinctif de la révolte pour atteindre le concept raisonné de la révolution, ne peut considérer la violence comme le *seul* moyen d'arriver à ses buts, *qui ne sont pas de détruire, mais de construire*, moyen que les circonstances

peuvent lui imposer et qu'il se refuse, a priori, à ne pas utiliser. Etant entendu que cette violence révolutionnaire peut aller, comme je l'ai précisé dans le BI n°5 de mai 1959, de la simple prise de possession des moyens de production jusqu'à l'insurrection armée – suivant les lieux et les circonstances.

Rassinier ne fera pas, je pense, d'objections, pas plus que Gaston Leval (voir réponse à ma lettre, *Cahiers du socialisme libertaire*, n°55, avril 1960, page 11, 1er alinéa).

Il ne m'appartient pas de définir les structures d'une organisation anarchiste-révolutionnaire. Ceci sera la tâche de tous ceux qui se décideront à se rassembler pour oeuvrer dans ce sens.

Je veux simplement préciser que ces structures ne peuvent que s'inspirer des principes du fédéralisme libertaire.

Ces principes, appliqués à l'organisation, sont connus.

La cellule de base est le groupe. Celui-ci constitue la fédération primaire qui rassemble un certain nombre d'individus.

Les groupes se fédèrent à leur tour pour former les fédérations régionales, s'il est possible, et la fédération nationale.

Toutes les décisions sont discutées et prises à la base, c'est-à-dire dans les groupes, qui délèguent des représentants aux congrès nationaux, lesquels prennent à leur tour des décisions et nomment pour les exécuter un bureau au Comité National.

Comment son prises aux différents stades du groupe, de la région et du pays, ces décisions. Si imparfaite soit la méthode, il n'en existe pas d'autres que de se déterminer à la majorité lorsque l'unanimité n'est pas réalisable. Et, comme l'a justement écrit Pierre Besnard dans *Le monde nouveau*, la majorité va de la moitié plus un à l'unanimité moins un. Ce qui implique la nécessité du vote et je ne vois pas pourquoi les anarchistes qui votent dans leur syndicats se refuseraient à le faire dans leur propre organisation.

Mais, contrairement au centralisme dit démocratique, qui veut la dictature de la majorité sur la minorité, le fédéralisme libertaire exige :

- 1) que l'individu, le groupe ou la région ne soient pas impérativement engagés par une décision majoritaire qu'ils n'approuvent pas. En ce cas, sans une obstruction publique aux décisions prises à la majorité, ils s'abstiennent de les appliquer.
- 2) Qu'à tous les échelons de l'organisation et dans toutes les publications du mouvement, la ou les minorités aient à tout moments toute liberté d'exposer et de défendre leur point de vue contraire à celui de la majorité.
- 3) Que nuls individus, groupe ou région ne puisse être exclus de l'organisation -à moins qu'ils prennent des positions anti-anarchistes et s'excluant ainsi d'eux-mêmes.
- 4) Que le Comité National s'en tienne strictement à l'application des décisions adoptées en Congrès. Si les circonstances exigent des décisions dans les congrès le CN doit obligatoirement les approuver avant s'il est possible, sinon ratifier après par un référendum.
- 5) Le journal de l'organisation exprime la ligne exprimée par la majorité du Congrès. Mais il doit obligatoirement laisser à la ou aux minorités toute possibilité de s'exprimer dans une tribune libre.

Une telle organisation laisserait ainsi aux individus comme aux groupes l'autonomie indispensable tout en les liant les uns aux autres avec une suffisante cohésion.

Et je pense que dans une telle organisation pourraient se rejoindre toutes les tendances et tous les camarades se réclamant d'un anarchisme révolutionnaire à finalité socialiste ou communiste libertaire.

J'ignore quelle pourrait en être l'importance numérique. Je pense qu'elle serait supérieure aux effectifs de la FA actuelle. Mais, de toute façon, cette question est accessoire. Je suis persuadé que s'il parvient à se définir clairement dans le fond comme dans la forme, à exposer une doctrine sociale cohérente et un programme précis, en un mot à se décanter d'un sentimentalisme romantique hors de siècle, un tel groupement, même numériquement peu nombreux au départ, pourrait pénétrer dans l'arène sociale avec des chances certaines de succès.

Car je suis également persuadé que les temps à venir seront propice à une propagande anarchiste,

réaliste, cohérente et constructive. La conjoncture d'un capitalisme, ne surmontant ses contradictions internes qu'en renonçant peu à peu à ses structure de base, et d'une faillite avouée par Krouchtchev lui-même du communisme autoritaire, ouvre des perspectives favorables à nos conceptions.

Après Daniel Guérin, des esprits de plus en plus nombreux découvrirent la « jeunesse du socialisme libertaire » (4) et une organisation sérieuse peut espérer « récupérer » ces hommes à la recherche de solutions humaines aux problèmes de notre temps.

Dans cette perspective, il serait souhaitable que les anarchistes authentiques soient présents lors de cette prise de conscience afin d'éviter que ce renouveau bifurque vers de nouvelles impasses.

Un anarchisme réaliste, décanté de son romantisme, actualisé et doté d'une doctrine sociale cohérente et constructive a sa place à prendre dans ce monde moderne à la recherche de solutions neuves.

Et il ne dépendra que des anarchistes eux-mêmes que le socialisme vers lequel nous avançons prenne les formes libertaires pour lesquelles ont lutté et sont morts tant des nôtres. »

Notes de S. Préjean :

1 : une faute de sens de la phrase originelle a été corrigée (la phrase était mise à la négative)

2 : il se peut qu'il manque un bout de l'intervention à cet endroit, Biard coupant celle-ci pour faire un aparté et reprendre le cours de l'interv quelques pages plus loin.

3 : pour ceux que ce nom choquant, Rassinier ne se mis à écrire des articles négationnistes dans Rivarol qu'à partir de 1963, à l'époque de ce discours, ses sympathies d'extrême-droite ne sont pas encore connues.

4 *Jeunesse du socialisme libertaire* est le titre d'un ouvrage de Guérin, qui sera remanié et republié sous le nom « Pour un marxisme libertaire » puis « à la recherche d'un communisme libertaire ».

Biographie :

Maurice Fayolle (1909-1970), de son vrai prénom César, employé EDF, communiste libertaire, militait au groupe de Versailles (dont il était « *l'indéboulonnable secrétaire* » selon Prudhommeaux), de la FA à laquelle il adhéra de 1953 à 1970. « *Homme discret, modeste, droit, scrupuleux et probe, peu doué pour la parole mais possédant une excellente plume* » comme le décrit Maurice Laisant, Fayolle a laissé peu de traces de lui.

Lors de la transformation de la première FA en FCL, il rejoignit la nouvelle FA, les militants FCL de Versailles lui refusant le renouvellement de son adhésion. Son éthique lui interdit d'ailleurs de faire partie de l'AEDPR, association alors très opaque créée par les fondateurs de la nouvelle FA pour en posséder les oeuvres et dont seuls quelques « historiques » faisaient partis. Lors de la guerre d'Algérie, Fayolle pris position dans plusieurs articles du ML en faveur de l'indépendance algérienne tout en mettant en garde contre la nouvelle bourgeoisie qui ne manquerait pas d'en émerger.

Fayolle, voyant l'inefficacité de la nouvelle FA qui fut conçue pour ne pas reproduire le « coup d'état de la FCL » et largement basée sur des fonctionnements individualistes, fit petit à petit de la question organisationnelle sa priorité, question qu'il porta inlassablement à l'intérieur de la FA à partir de 1960, sans grand succès.

Ses écrits ont inspirés les jeunes fondateurs de l'Organisation Révolutionnaire Anarchiste, organisation issue de la FA en 1969. Fayolle, alors atteint d'un cancer du poumon et hospitalisé, ne participa pas à la création de l'ORA et resta adhérent de la FA jusqu'à son décès fin 1970.

En 1965 paraît sous le titre "Réflexions sur l'anarchisme" une brochure compilant une série d'articles paru dans le Monde libertaire et traitant de sa vision de l'anarchisme.

Les textes présents ici sont eux issus d'une brochure compilant plusieurs de ces textes, publiée en 1977 par le groupe Emma Goldman de la FA (par les Editions Rouges et Noires plus précisément, avec une préface de JC Canonne et Ramon Pino, non reproduite ici).

Notes et anecdotes :

- Il est à noter que je n'ai trouvé aucun texte dans lequel Fayolle se réclamerait du platformisme bien que ses textes y tendent et que l'ORA, dont il fut l'inspirateur, s'en revendiqua clairement.

- Fayolle était ami avec Maurice Joyeux, peut-être est-ce là l'origine de son faux prénom.

- Avant-guerre, Fayolle aurait milité à l'UACR.

- pour ceux qui voudraient plus d'infos sur Fayolle, ne songez pas à chercher dans les archives Prudhommeaux de l'IISG des Pays-Bas qui possède un sous-dossier à son nom, ce n'est qu'un tas de gribouillis informes.